

DÉBAT PUBLIC

Forum d'échange et de partage des contributions

Compte-rendu intégral Jeudi 30 janvier 2025

SALLE/ADRESSE :	Salle des Fêtes, rue de la 1 ^{re} armée, 68740 Fessenheim
PARTICIPANTS :	200 participants dans la salle / Youtube : 53 participants
DÉBUT > FIN :	18 h 32 à 21 h 10

Commission nationale du débat public (CNDP) :

M. Marc PAPINUTTI CNDP

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M. Jean-Louis LAURE CPDP - Président
M. Ilyès ABDELLOULI CPDP
M. Antoine ADLER CPDP
Mme Alexandra CHTEOUI CPDP
Mme Anne LAPORTE CPDP
M. Éric MINNAERT CPDP
Mme Valérie TROMMETTER CPDP

Intervenants :

M. Claude BRENDER Mairie de Fessenheim
M. Laurent JARRY EDF
M. Jérôme BAVEREL EDF

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Bonsoir à toutes, bonsoir à tous. Si vous voulez prendre place. Nous allons commencer notre soirée d'échange. Merci de vous installer. Bonsoir à tous et bonsoir à toutes. Bonsoir au public allemand, également, qui nous regarde. Bonsoir aux Suisses, peut-être qu'il y en a quelques-uns. Bonsoir aux Suédois. Enfin, bonsoir au monde entier. Voilà. Nous sommes sur YouTube, donc tout le monde peut nous regarder ce soir.

Il y a un an, au mois de janvier, l'année dernière, EDF a saisi la Commission nationale du débat public pour déterminer les meilleures conditions d'une concertation de l'information du public sur un projet porté par EDF, le Technocentre. La Commission nationale du débat public, dont je salue la présence du président Marc PAPINUTTI, qui va dire un mot, a décidé l'organisation d'un débat public. Ce débat public a été confié à une Commission particulière, dont je suis le président, et je vous dirai un mot tout à l'heure de sa composition.

Ce débat a commencé au mois d'octobre. Il touche à sa fin, mais il n'est pas fini. Et vous allez pouvoir encore, dans les jours qui viennent, pendant une dizaine de jours, contribuer, déposer des cahiers d'acteurs, poser des questions, recevoir des réponses et donc apporter votre contribution. Aujourd'hui, c'est la dernière réunion. Nous l'avons voulue comme un forum – et je vais vous dire également comment nous l'envisageons – et de partage des contributions. Je vais demander à Monsieur le Maire, qui nous accueille ce soir, de dire un tout petit mot d'introduction puis au Président PAPINUTTI.

M. Claude BRENDER – Maire de Fessenheim

Très bien, merci. Il m'appartient de vous saluer, donc je salue M. PAPINUTTI, effectivement, M. LAURE également, pour la Commission nationale du débat public et pour la Commission particulière du débat public. Je salue aussi les élus présents dans la salle et puis, bien sûr, vous toutes et tous, et également EDF, porteur du projet. Nous sommes effectivement sur la dernière réunion publique. Elle a lieu dans la salle des fêtes. La dernière fois, c'était dans la salle Escale, elle était un peu plus contrainte dans l'espace. Cette fois, nous pouvons accueillir plus de monde. Je souhaite aussi que cette dernière réunion se passe dans une bonne tenue, comme se sont tenues les autres réunions. Donc, bienvenue à Fessenheim. Et je laisse tout de suite la parole à Monsieur LAURE.

M. Marc PAPINUTTI – Président de la Commission nationale du débat public

Bien, bonsoir à toutes et tous. Merci, Monsieur le Maire, de nous accueillir dans cette salle. Nous avons effectivement testé la première salle, plus petite avec un amphithéâtre.

Je dirai peu de mots autres que je pense que le débat se termine – Jean-Louis LAURE l'a dit. Il a été l'objet de multiples observations des uns et des autres sur Internet – ce sera décrit tout à l'heure –, dans les ateliers, dans les échanges avec les collègues, et je crois qu'il y aura aussi une présentation qui sera faite. J'espère, pour ceux qui n'ont pas encore exprimé quoi que ce soit, qu'ils puissent encore le faire aujourd'hui. C'est bien l'objectif de nos réunions et de nos réunions publiques.

Les cahiers d'acteurs, je confirme, parce que, lorsqu'un débat se déroule, vous verrez, nous avons un compte-rendu et, moi, au nom de la CNDP, je fais un bilan. Les cahiers d'acteurs sont des choses à côté de tout ce que nous avons pu lire, parce que nous revoyons les vidéos, nous réécoutons les échanges, c'est aussi une occasion pour les uns et les autres d'exprimer à froid un certain nombre de choses et nous y faisons très attention. C'est un complément de tout ce qui est l'exercice du débat public et de la participation du public, et surtout l'expression de leur sentiment par rapport aux projets tels qu'ils sont présentés. Je voudrais remercier tout de suite, mais je le referai tout à l'heure, Jean-Louis, qui a mené ça de main de maître.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. On va passer la diapositive suivante. Un mot sur l'objectif de cette réunion et un peu pourquoi nous avons organisé cette réunion que nous avons intitulée « Forum de partage des contributions ». Au mois de décembre, je crois que j'avais introduit mon propos en disant « nous allons regarder dans le rétroviseur ». Là, j'ai envie de dire que nous allons faire une opération miroir. C'est-à-dire que vous allez écouter – nous allons beaucoup parler, nous, la commission – ce que nous avons compris du débat. Et j'aimerais savoir, ce soir, si vous vous reconnaissez dans cette image que nous vous renvoyons : qu'est-ce que nous avons compris ? Qu'est-ce que nous avons oublié ? Qu'est-ce que nous avons mal compris ? Ce sur quoi nous devrions plus insister. C'est vous qui allez nous le dire.

Donc, c'est une réunion un peu particulière. EDF y participe en tant que porteur de projet, mais il ne s'agit pas ce soir – peut-être qu'il y aura un peu de frustration – de questionner le projet. Il y a d'autres occasions qui ont eu lieu et qui auront encore lieu, non pas en réunion, mais sur le site Internet. Bien entendu, EDF écoute toutes les questions qui sont posées, mais nous n'allons pas discuter spécifiquement du projet ce soir. En revanche, nous allons vous présenter ce que nous avons, encore une fois, en tête, et cela pourrait être une espèce de préfiguration du compte-rendu. Le compte-rendu n'est pas écrit, il commence simplement à se dessiner, et nous voudrions partager cette perception avec vous.

Nous aurons un premier retour néanmoins du maître d'ouvrage sur sa vision du débat, la façon dont il l'a vécu, la sensibilité qu'il a par rapport à ce débat. Vérifier avec vous que l'essentiel a été bien compris et entendu, et permettre aussi – vous aurez la parole régulièrement – aux participants de pointer des sujets majeurs, même s'ils ont déjà été identifiés précédemment.

Avant de commencer notre réunion, je voudrais que nous réécoutions et que nous regardions à nouveau cette parole du public, ces paroles du public que nous avons enregistrées à la rentrée, au mois de septembre puis au mois d'octobre, qui posait des questions, donnait des préoccupations. Au fond, c'est aussi, ce soir, une façon de dire : est-ce que le débat a permis ou pas, en totalité ou pas en totalité, de répondre à ces préoccupations et à ces questions ?

Diffusion d'une vidéo

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Voilà, beaucoup de questions, beaucoup d'interrogations, beaucoup de préoccupations. Nous verrons ce soir si nous avons, en partie ou en totalité, pu y répondre. Est-ce qu'il y a des personnes ce soir, je connais beaucoup de visages, qui n'ont jamais participé à une réunion publique ou à un webinaire depuis le début du débat ? Quelques personnes. J'espère que vous ne serez pas trop frustrés, parce que nous n'allons pas trop rentrer dans le projet. Mais en tout cas, vous pourrez partager et bien sûr aussi poser les questions et donner vos réactions, ce qui a été fait jusqu'à présent.

La proposition que nous vous faisons, c'est d'avoir une réunion en cinq séquences.

- La première, c'est le déroulement du débat, de façon un peu transversale : comment il a été organisé, quelle est la participation, quelle est la tonalité que nous avons entendue.
- La deuxième partie, qui sera portée par des membres de la commission, chacun pour sa compétence, en tout cas le pilotage qu'il a pu faire de ces dossiers, une grande thématique, avec les questions qui ont été abordées et la façon dont le maître d'ouvrage y a répondu. Puis, peut-être, les points aussi qui restent encore en suspens à traiter.
- Nous aurons ensuite une intervention de collégiens du collège Félix Éboué de Fessenheim, quel est le regard qu'ils portent sur le projet et je trouve que c'est une parole très fraîche, qui est tout à fait intéressante à entendre. Vous avez déjà vu deux collégiens sur le petit film qui vous a été présenté.
- Ensuite, nous proposerons à EDF de prendre la parole, pendant une vingtaine de minutes.
- Puis nous concluons. Nous verrons comment tout ce que vous avez exprimé ce soir pourra être pris en considération dans notre compte-rendu.

Pour cette première séquence, je continue, mais je voudrais aussi savoir si vous aviez d'autres préoccupations ce soir, que nous pourrions satisfaire. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui veut prendre la parole après cette première partie un peu méthodologique ? Non. Donc, je continue, mais vous aurez la parole tout à l'heure. Cette première séquence, elle est autour du déroulement du débat public. Nous avons prévu de la présenter à trois membres de la commission. Malheureusement, Mme HARMEL-SAMARCQ est au fond de son lit avec une grippe, ce qui arrive fréquemment ces temps-ci. Elle est excusée et nous regrettons son absence. Je vais développer cette première partie avec Éric MINNAERT, également membre de la commission.

Je voudrais rappeler d'abord quelques choix initiaux que nous avons faits pour l'organisation de ce débat. Ce sont sans doute des choix qui ont marqué les débats et l'organisation. Le premier choix que nous avons fait, c'est un choix fort, c'était de donner la contradiction à l'intérieur du débat, c'est-à-dire de permettre, pas forcément aux opposants, mais en tout cas à des personnes, des organisations, des acteurs qui ont une vision différente du maître d'ouvrage, de pouvoir porter cette parole. Nous l'avons fait de façon systématique. Certains nous diront de façon insuffisante, d'autres nous ont dit de façon un peu excessive. On m'a reproché de mettre en scène l'opposition. J'ai dit : « Oui, nous avons prévu de mettre en scène l'opposition, c'est-à-dire de faire monter sur la scène des gens qui ne sont pas d'accord avec le projet et qui puissent s'exprimer. » Ce qui ne veut pas dire que nous partageons ces points de vue. Simplement, nous avons voulu faire cette organisation. C'est un point tout à fait important du débat.

Ensuite, nous avons souhaité une variété de formats d'information et de participation, de sorte que, entre les réunions en présentiel, les webinaires, la possibilité d'aller au contact de publics qui ne partagent pas forcément les débats publics habituellement – nous verrons tout à l'heure comment cela s'est fait –, d'avoir une variété de possibilités d'information, de communication et de participation. Ensuite, nous avons voulu un débat modulable, c'est-à-dire dont nous n'avons pas fermé la dernière partie qui s'achève, la partie de janvier, où nous avons pu, au mois de décembre, quand nous nous sommes rencontrés en conférence pour réfléchir à la suite du débat, affiner, ajuster, en fonction de la demande que nous avons entendue, les principaux points de cette dernière partie du débat. Il y a donc eu des ajustements qui ont été faits, notamment l'organisation de deux webinaires, l'un sur les enjeux environnementaux, bien que nous ayons déjà traité cet aspect au mois de novembre ou de décembre. Et puis, un autre sur les alternatives, puisque cela fait partie des engagements du débat de parler des alternatives. Si nous ne faisons pas le projet, qu'est-ce qui se passerait ? Et si nous faisons le projet autrement, qu'est-ce qui pourrait également se passer ?

Quatrième axe, c'est un débat que nous avons voulu ancrer sur le territoire du Sud Alsace et du Haut-Rhin, dans une triangulation qui ressort également du projet de territoire, entre Colmar, Mulhouse et Fribourg. Nous avons donc développé des actions particulières autour de ce territoire. Mais nous avons voulu aussi élargir à certains enjeux, notamment au travers de webinaires. Nous sommes allés visiter également le centre du CIREs dans l'Aube. Nous avons visité également le site qui est projeté pour le Technocentre à Fessenheim, où nous avons été reçus par EDF. Nous avons eu aussi un webinaire sur le processus décisionnel qui était quelque chose de très important. C'est peut-être toujours important pour les grands projets, mais singulièrement pour ce projet, puisqu'il y a une procédure de dérogation au Code de la santé publique. Nous avons souhaité, enfin, ouvrir le plus possible le débat au public allemand. Nous avons bien identifié, lors de notre analyse du contexte, l'importance de cela. Alors, ce n'est pas une obligation réglementaire. Cette obligation réglementaire viendra au moment de l'enquête publique, dans le cadre de la convention d'Espoo, où les États se parlent de façon plus formelle. Mais nous avons souhaité que les publics allemands, les publics germanophones, puissent accéder à l'information, accéder aux débats et participer. Et ceci s'est traduit essentiellement par la traduction d'un certain nombre de documents, également sur le site Internet, mais aussi par l'interprétariat, comme c'est le cas ce soir, de façon systématique.

Ce document, vous le connaissez, c'est une frise qui représente l'ensemble de ces actions avec les trois grands temps du débat : l'installation avant les vacances d'automne, le déploiement du débat, où il y a eu l'essentiel des actions jusqu'aux vacances de fin d'année, et puis cette phase d'approfondissement et de conclusion dont nous arrivons à la fin aujourd'hui. Vous avez vu également qu'il y avait le téléphone vert, des visites de terrain que je viens d'évoquer, des registres numériques, la maison du débat, des rencontres thématiques, etc.

Je vais donner la parole à Éric MINNAERT qui va vous présenter ces actions pour aller au-devant du public.

M. Éric MINNAERT – Commission particulière du débat public

Bonsoir à toutes et à tous. Dans le cadre de ce déploiement, de ces modalités qui étaient nécessaires pour évidemment rencontrer un public le plus varié, le plus complexe possible, il a été décidé en commission de travailler sur plusieurs modalités, notamment les points contact. Il y a eu quatre points contact. Qu'est-ce qu'un point contact ? Nous investissons un lieu. Par exemple, le premier point contact, c'était le magasin Super U de Fessenheim, qui est juste à côté, en face du collège. Nous sommes rentrés en contact avec la population qui venait faire ses courses le samedi et nous avons aussi comme partenaire de jeu, bien sûr, les porteurs de projet EDF qui venaient renforcer les réponses autour des questions que les uns et les autres pouvaient se poser. C'était notre première rencontre, finalement, avec le public local. Cela nous a permis aussi de réfléchir à comment améliorer aussi ce process, cette modalité, pour permettre aux gens, de façon très rapide, d'avoir à la fois des informations et puis de premières réactions, de premiers questionnements, que nous collectons. Nous avons réalisé un autre point de contact sur le marché de Colmar, puis à Mulhouse, au centre commercial Porte Jeune. Et enfin, samedi dernier, au salon Emploi Formation d'Alsace à Colmar.

Pour compléter, dans cette volonté plutôt de rencontrer des publics les plus larges et les plus éloignés possibles, nous avons eu la possibilité et la chance, je dirais, de rencontrer des seniors, dans une résidence senior, avec lesquels nous avons partagé pendant deux heures et demie, avec à la fois une présentation du débat, ce que nous attendions un peu, comment nous déployions ce débat, quels étaient les moments d'information auprès des gens, puis l'intervention d'EDF pour exposer son projet. Et puis enfin, nous avons recueilli aussi des questionnements que nous avons mis en ligne. Nous avons aussi eu la chance de pouvoir construire un projet – nous développerons tout à l'heure – avec le collège Félix Éboué de Fessenheim. Nous aurons l'occasion de développer un peu plus profondément notre méthodologie autour de cette restitution qui sera faite par les collégiens eux-mêmes. Et nous sommes

allés dans une association qui gère des personnes en situation de handicap mental à Mulhouse, l'association Sinclair. Là, nous avons fait aussi un moment d'échange et des capsules vidéo d'ailleurs, avec ces personnes. Nous avons donc essayé de développer, au fil du temps, au-delà des réunions publiques, le moyen de récolter des paroles qui ne sont pas toujours faciles à déclencher.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Quelques caractéristiques du débat que je voudrais évoquer devant vous, qui nous ont paru importantes, qui ont pu influencer d'ailleurs le débat par certains aspects. La première que nous avons identifiée, c'est la maîtrise d'ouvrage qui est une maîtrise d'ouvrage complexe, peut-être pas toujours comprise par les uns et par les autres. Je voudrais m'expliquer là-dessus. Bien entendu, c'est EDF, pétitionnaire si l'on peut dire, qui a sollicité la CNDP. C'est vraiment EDF qui est le porteur de ce projet. Mais autour d'EDF, derrière EDF, je dirais, il y a l'État, puisque d'EDF est une entreprise 100 % publique. L'État était donc présent en rideau de fond, et même en intervenant dans la présentation. Il y a un certain nombre d'acteurs, je pense à Orano qui aurait pu être partie prenante du projet de Technocentre, mais qui est un partenaire qui reste tout à fait important. Il y a d'autres acteurs autour d'EDF, qui sont très intéressés par ce projet, qui ne sont pas des intervenants neutres. Je pense, et ce n'est pas une critique, que cette maîtrise d'ouvrage est une maîtrise d'ouvrage élargie, qui a pesé dans le débat.

De la même façon, en aval, lorsque les décisions seront prises, et si les décisions sont prises de poursuivre le projet, il y aura une société dédiée, filiale de Cyclife, elle-même groupe filiale d'EDF. On voit donc qu'il y a quelque chose d'un peu nébuleux, qu'il est intéressant de questionner et qui a sans doute influencé le débat. Ensuite, nous avons eu un débat à deux niveaux et nous sommes passés en permanence d'un niveau à l'autre. Le premier niveau, c'est le niveau du projet industriel qui est un projet en soi, et qui est un projet traditionnel, enfin pas complètement traditionnel, puisqu'il traite de déchets radioactifs. Et cette spécificité a fait que, souvent, nous sommes passés au niveau du débat sur le nucléaire, avec des enjeux qui sont des enjeux plus généraux, plus globaux. Nous avons été même, pour certains, à rediscuter des conclusions du PNGMDR, ce Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs. Nous avons toujours, nous, Commission du débat public, rappelé que c'était un débat qui était passé et que les modifications réglementaires autorisaient aujourd'hui non pas EDF à faire son projet, mais permettaient aujourd'hui à EDF et donnaient de la légitimité à EDF pour concevoir son projet et le mettre en débat. Donc, il y a toujours eu ces deux niveaux-là, qui se sont quelquefois un peu frottés l'un à l'autre.

Nous avons eu une alternance de confiance et de défiance dans ce débat. La défiance a commencé très tôt pour nous, lorsque nous avons souhaité rencontrer un certain nombre d'acteurs, notamment associatifs. Ces acteurs se sont interrogés, peut-être par l'expérience qu'ils ont du débat, de la concertation. D'autres projets sur le territoire alsacien se sont interrogés, pour savoir si cela méritait de rentrer dans le débat. Et puis, je pense que la confiance s'est créée, entre la Commission et un certain nombre d'acteurs. Elle s'est dissoute à d'autres moments, certaines associations ont quitté le débat. Et elle s'est renouée. C'est comme cela. Mais globalement, je pense que cette confiance a permis d'aller un peu au bout. Et j'espère que nous irons, ensemble, au bout de ce débat, dans la sérénité.

Nous avons constaté que certaines informations étaient encore insuffisantes et nous allons voir tout à l'heure, en rentrant dans les thématiques du débat, ce que nous pouvons en dire.

Quelques caractéristiques de la participation, maintenant, si vous voulez bien. Premier constat que nous faisons, c'est que le débat a eu lieu de notre point de vue. Peut-être que certains d'entre vous penseront que ce n'est pas le cas, et vous pourrez le dire tout à l'heure. Nous, nous pensons que le débat a eu lieu, y compris sur la question de l'opportunité. C'est-à-dire faut-il faire ou ne pas faire le Technocentre ? Y compris sur la question des alternatives. Faut-il le faire à Fessenheim ? Faut-il le faire différemment ? Faut-il le faire maintenant ? Faut-il le faire plus grand, plus petit ? Toutes ces alternatives ont été débattues. Donc, ce débat a eu lieu.

Et je voudrais remercier ici le maître d'ouvrage d'avoir mouillé la chemise, quelquefois de façon un peu contrainte de notre part, pour que ce débat ait lieu. Remercier le public, et vous avez été nombreux – nous le verrons tout à l'heure – et les acteurs. Je reviens sur cette notion de confiance. Nous avons travaillé en confiance sans partage de points de vue de notre part, mais simplement de construction d'une relation, qui a permis à la fois les questions et l'expression des points de vue.

Je voudrais dire un mot de la Commission. C'est un peu tôt pour remercier la Commission et, moi, je suis juge et partie en tant que Président. Mais je voudrais préciser deux ou trois choses, parce que cela a peut-être été mal compris à certains moments. Cette commission, moi, je l'ai constituée, je l'ai proposée au président PAPANUTTI, qui a nommé ses huit membres, enfin ses sept membres et moi. Cette commission, je l'ai constituée avec deux idées, celle de la parité et celle de la diversité. Les personnes que j'ai recrutées, ou en tout cas que j'ai proposées à la Commission nationale, sont des personnes pour l'essentiel que je ne connaissais pas avant et qui ne se connaissaient pas avant. Je

peux vous dire que je ne leur ai demandé ni leurs opinions politiques, ni leur engagement associatif, ni leur point de vue sur le nucléaire. Tout cela, nous n'en avons pas parlé. Je leur ai dit simplement : « Il y a un débat, nous allons le faire ensemble et nous allons le faire de la façon la plus neutre et indépendante possible. » C'est d'ailleurs ce que nous demande la Commission nationale et nous signons une charte d'engagement de ce point de vue.

Il est arrivé que l'on me rapporte que tel ou tel membre était peut-être un peu trop proche du maître d'ouvrage, ou peut-être un peu trop en train de défendre les intérêts des associations antinucléaires. Eh bien, non. Alors, peut-être que des choses sont arrivées, mais ma responsabilité dans la Commission – et nous avons beaucoup discuté dans la Commission –, c'est de créer la collégialité. Toutes les délibérations que nous avons prises, toutes les décisions que nous avons prises sous mon autorité, nous l'avons fait dans cet esprit. Donc, je garantis une nouvelle fois, je le dis devant le Président PAPINUTTI, que notre compte-rendu sera impartial, puisque nous sommes neutres et indépendants.

Concernant la participation, je considère qu'elle a été assez régulière et soutenue. Vous êtes ce soir à peu près 200 dans la salle et quelques dizaines, 50, devant leur écran. Et c'est bien. Nous avons eu toujours du monde, depuis le début, et de façon, encore une fois, régulière. Ce que nous pouvons regretter simplement, c'est que nous avons senti quelques fois une certaine absence du grand public. Il y a eu beaucoup d'acteurs qui se sont exprimés. Ce soir, peut-être, d'ailleurs, il y a du grand public qui est venu par curiosité, et c'est très bien. Mais nous aurions aimé avoir un peu plus de cette représentation.

Les débats se sont tenus, Monsieur le Maire l'a rappelé tout à l'heure, de façon sereine. Il y a eu parfois de petites tensions. Il y a des gens qui ont claqué la porte, de tout bord d'ailleurs. On a essayé de s'exprimer, de s'expliquer. Mais cela fait partie aussi du débat. Il y a eu tout de même du respect et je pense que, effectivement, quelques fois, nous aurions aimé un peu plus de nuances, de part et d'autre, mais c'est comme cela.

Dernier point qui est peut-être un peu plus anecdotique, mais je note que dans les modes de communication, le maître d'ouvrage est un maître d'ouvrage puissant, une grande entreprise publique, avec beaucoup d'enjeux. Nous pouvons les comprendre d'ailleurs. Et une communication, une information qui est très travaillée, qui est quelquefois un peu prudente de notre point de vue, quelquefois un peu « verrouillée », si je peux m'exprimer comme cela. De l'autre côté, nous avons des associations qui ont un mode de communication qui est un peu décomplexé quelquefois, qui est un peu plus militant, qui fait beaucoup d'images, qui travaille un peu aussi sur le ressenti et l'expression un peu moins organisée. Je pense que ces deux niveaux de communication et d'expression ne se rencontrent pas forcément, mais il ne faut pas les juger que sur l'expression, mais aussi sur le fond. Et c'est ce que nous avons essayé de permettre pendant le débat.

Une diapositive, vous pourrez réagir dessus. Comment avons-nous compris ce qui s'est passé pendant ce débat ? Aujourd'hui, nous nous disons qu'il y a au fond quatre grandes catégories de positions qui se sont exprimées. Nous ne sommes pas là pour les compter, mais simplement pour les reconnaître. Nous n'allons pas faire de référendum autour du projet de débat, faut-il faire ou ne pas faire le Technocentre, mais simplement reconnaître les positions des uns et des autres. Et cela, ce sont des constats.

Le premier constat, et nous le dirons dans notre compte-rendu, c'est qu'il y a eu un grand nombre d'expressions favorables ou très favorables, parfois favorables de façon inconditionnelle, au projet. Nous pouvons considérer que les acteurs du territoire, les acteurs socioéconomiques, les organisations professionnelles ont pris des positions extrêmement marquées, pour les raisons qui sont la création d'emplois, la fiscalité, l'attractivité économique, l'économie circulaire. Donc, des arguments très forts et avec des expressions extrêmement marquées.

Il y a aussi des opposés, je dirais opposés, plutôt qu'opposants, qui sont souvent des acteurs associatifs, représentatifs également de la population, français et allemands, et qui ont évoqué – je pourrais dire, de façon un peu réduite, qu'ils l'ont exprimé de façon tout à fait radicale de temps en temps – que c'est plutôt le principe de précaution qui les motive et le maintien de l'exception française. Aujourd'hui, la France est le seul pays en Europe qui n'autorise pas la libération. Et donc on peut se poser la question : est-ce que l'on ne se mettrait pas au niveau des autres ? Les associations ici ont dit : « Je ne vois pas pourquoi on se mettrait au niveau des autres. » Et même s'il y a une très faible radioactivité, est-ce qu'il faut prendre le risque de cette dispersion de radioactivité ? Cela a été l'objet du débat. Il y a également bien sûr quelques risques associés qui ont été évoqués et exprimés, notamment en matière environnementale. Et puis, la question de la rentabilité économique, qui est venue un peu en filigrane de notre débat.

Il y a une troisième catégorie que nous pourrions qualifier de pragmatique. Les pragmatiques, ce sont des personnes qui ne sont pas nécessairement opposées au nucléaire. Certains sont opposés au nucléaire, mais se disent : « Au fond, nous sommes devant une masse de déchets radioactifs, dont les métaux TFA. Qu'en faisons-nous ? Et est-ce que, au fond, le Technocentre n'est pas une solution qu'il faut regarder ? Est-ce la bonne solution ? On ne sait pas. Mais en tout cas, est-ce qu'il n'y a pas intérêt à explorer cette solution ? Donc, regardons cela. » Toujours pour les pragmatiques, c'est assorti de réserves sur les enjeux, notamment de santé publique et d'environnement.

Quatrième catégorie, ce sont les indifférents. Comme je l'évoquais tout à l'heure, le grand public ne s'est pas mobilisé en masse. Et puis, il y a les absents aussi. Il y a des acteurs majeurs du territoire qui n'ont pas été dans le débat. Je n'ai pas d'avis sur la question. Simplement, nous notons cela et je trouve que c'est relativement dommage.

Alors, quelques chiffres sur la participation, puis je me tairai et vous laisserai peut-être réagir à ces premiers propos. Je vous laisse les lire, je ne vais pas vous les commenter. Il y a tout de même pas mal de visiteurs sur le site Internet, autour de 6 000. Ce sont des chiffres qui vont encore un peu évoluer, parce qu'on assiste toujours, dans la fin de débats, à une accélération de l'histoire. Il y a des gens qui se préoccupent tout d'un coup du projet et du débat. Une couverture par les médias, qui n'est pas mauvaise, mais qui n'a pas été très étendue au niveau national, plutôt au niveau local. Ce soir, nous avons d'ailleurs pas mal de médias qui sont venus et qui sont toujours dans la salle et qui s'intéressent au projet. 15 000 dépliant. Enfin, vous voyez, je vous laisse lire cela. Nous avons eu et nous aurons eu, je pense, plus de 2 400 participants aux rencontres du débat. Ce qui veut dire, si nous enlevons les doubles comptes, parce qu'il y en a qui sont venus très souvent, peut-être autour de 2 000 personnes qui se sont intéressées aux débats, ce qui n'est pas si mal. Aujourd'hui, une trentaine de cahiers d'acteurs sont arrivés, dont un gros tiers dans les derniers jours, et je pense qu'il y en aura encore qui vont arriver dans les jours qui viennent.

Avant d'aborder les grandes thématiques, parce que j'ai beaucoup parlé, je voudrais savoir si, sur cette première perception que nous avons du débat, il y a des questions, des réactions, des contestations. Peut-être que vous n'avez pas le même regard que nous. Nous demanderons également aux équipes qui suivent le *chat* de nous rendre compte éventuellement, il y a peut-être déjà des interventions.

M. Antoine ADLER – CPDP

Nous avons eu quelques interventions. Elles concernent plus globalement des questions sur le projet et sur les modalités du débat. Deux exemples. Comment sont pris en compte les cahiers d'acteurs qui comportent de la désinformation flagrante ? Et une autre question concerne l'équilibre du temps des prises de parole.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Peut-être d'autres ? Voilà, des questions dans la salle. Et après, j'essayerai de répondre.

Mme Christèle GEORGET

Bonjour. Vous avez dit qu'un certain nombre de grands acteurs auraient pu être présents et ne l'ont pas été, vous le regrettiez. Est-ce que vous pouvez dire de qui il s'agit ? Qui a manqué, et pourquoi, d'après vous ?

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Je vais répondre après. Il y a une main qui se lève au fond.

M. Dominique KLEIN

Bonjour, Dominique KLEIN de Colmar. Je veux remercier la CNDP pour avoir fait cet effort d'information et de diriger les débats. Je vois des points à améliorer. Je me permets en toute humilité de prendre la parole, ce n'est pas facile. C'est un investissement de plus de 400 millions d'euros. J'ai fait des sondages autour de moi à Colmar. Moins d'une personne sur dix, malgré tous ces efforts, est au courant de ce projet et du débat public. Nous avons un gros problème de citoyens et je m'adresse là à tous nos élus aussi. Information parfois verrouillée, comme l'a rappelé M. LAURE. Vis-à-vis du national, oui, c'est devenu ici une question locale. Or, il y a des implications qui sont supranationales.

Pourquoi un projet qui doit trier de la radioactivité ne donne-t-il aucune information sur les quantités qui transitent ? J'ai une usine qui trie des tomates. Je veux tout de même savoir combien il en rentre, combien il y a de pertes de tomates et puis combien sont mises dans les cageots. C'est tout de même... Bon.

Ensuite, mon perçu, le vécu de ce qui a été là, c'est de vaincre nos peurs. Les faits n'ont pas de sentiments. C'est nous qui en mettons dessus. Et donc, ce débat a été plus orienté vers une acceptabilité sociale, à aujourd'hui. Mais mettons un peu de profondeur, s'il vous plaît. L'homme ne sait

pas tout sur la radioactivité, sur le vivant d'une façon générale. On a parlé des effets sur l'homme, mais cela va plus loin. Élargissons notre esprit.

Donc, j'essaye toujours – c'est une catégorie qui a été citée – de me forger un avis, plus que d'être un influenceur d'opinion. Est-ce que je veux être loyal ? Est-ce que je veux être légal ? Voilà ce qui m'intéresse. Et cela a été débattu aussi, ici. Merci.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Oui, il y a des mains qui se lèvent. Ici et là.

M. Pascal MEYER

Bonjour, Pascal MEYER, je suis un écolo et un ancien salarié d'EDF. Moi, je tiens tout d'abord à remercier les organisateurs du débat public pour la qualité des présentations, l'organisation des échanges qui, franchement, n'était pas toujours facile, et la prise en compte des demandes des participants au débat. Avoir un débat public sur des sujets comme le Technocentre, même si nous aurions pu faire mieux au niveau de la participation, prouve que nous vivons encore dans une démocratie. Et je vais citer quelques exemples qui m'ont marqué, parce que j'ai participé à pratiquement toutes les réunions depuis la SIM.

En tout premier, j'ai apprécié la présentation d'experts, comme le risque de cancer par rapport aux rayonnements ionisants. En tant qu'ancien salarié, j'apprécie d'apprendre que j'ai un risque de cancer qui a augmenté, comme celui de me faire une entorse, parce que l'on a relevé de 1 cm la hauteur du trottoir de ma rue.

Deuxième point, le 14 décembre, j'ai exprimé deux demandes. La première, c'est qu'un exploitant allemand nous explique comment ils traitent leurs déchets TFA. La deuxième est que le législateur ou un représentant de l'État viennent nous expliquer pourquoi, en France, nous sommes sous un statut de dérogation, alors que tous les autres pays en Europe se contentent d'effectuer une simple libération. Et franchement, j'ai été vachement surpris, lors de la présentation du webinaire du 23 janvier, que ces deux sujets soient traités. Donc, un grand merci.

Ensuite, j'ai apprécié les réponses précises d'EDF pour un projet qui ne démarre qu'en 2031. Je suis satisfait que, pour le Technocentre, EDF prenne les mêmes hypothèses de calcul que pour une centrale nucléaire. Et je vais donner un exemple précis. S'il devait y avoir un séisme comme prévu dans les hypothèses de calcul, le carrelage du Technocentre serait un peu fissuré, alors que tout le village de Fessenheim autour, toutes les maisons seraient écroulées. Donc, je pense qu'il vaudrait mieux bosser au Technocentre.

Ensuite, j'ai une grande pensée pour la famille de ma femme, qui a des origines bretonnes. Ils vivent sans le savoir sur une colline de granit où ils vivent 300 fois plus dangereusement que les salariés du Technocentre, s'ils étaient 24 h/24, pendant une année à côté des lingots produits par le Technocentre. Donc, pour moi, c'est une information importante.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Votre liste est très longue, cher Monsieur.

M. Pascal MEYER

Non, j'ai fini. Je vous remercie. Le dernier point, je vais tout de même préciser que si le Technocentre ne se fait pas, j'ai appris avec ce débat que, de toute façon, l'Allemagne et d'autres pays européens nous inondent depuis des années avec des métaux TFA libérés qui, depuis, ont été transformés en voitures, en poussettes, en ressorts de matelas et autres. Donc, chacun, à l'issue de ce débat, pourra se faire sa propre opinion.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur. Il y a une main qui se lève au fond, et ici aussi. Monsieur a demandé depuis un petit moment. Après, on va s'arrêter. Allez-y, Monsieur, vous êtes debout.

M. Guy KLEIN

Moi, c'est Guy KLEIN aussi, comme mon prédécesseur, c'est un KLEIN. En revanche, moi j'ai travaillé pendant 33 ans à la centrale nucléaire de Fessenheim. J'ai très longtemps participé à la CLIS en tant que militant de l'organisation syndicale CGT.

Ce que je regrette un peu, quand on parle aussi de partenariat, c'est que les organisations syndicales, pour le moment, n'ont pas participé à ce débat. En revanche, j'en ai l'habitude, les opposants, je les ai côtoyés suffisamment longtemps, et, quels que soient les éléments que l'on puisse apporter, cela n'empêche pas. Ils viennent encore dernièrement de traiter EDF de menteur, par rapport au débat qui

a eu lieu, parce que je reçois aussi des informations de leur part, que demain on va faire la cuisine dans des casseroles radioactives et que l'on va se promener ou se déplacer dans des voitures radioactives, ce qui est complètement faux.

En revanche, on a eu le débat. Et j'ai eu le débat aujourd'hui au niveau de mon organisation syndicale. La position est très claire, nous sommes favorables au Technocentre. De toute manière, on ne va pas laisser les déchets radioactifs aux générations futures, et il faut en faire quelque chose. En revanche, de façon à ce que cela se fasse dans les meilleures conditions de sécurité et de sûreté également, mais on part du principe que ce soit fait par du personnel qui ne soit pas en précarité et que, de ce fait, cela ne soit pas sous-traité ou filialisé à une entreprise extérieure, étant donné que c'est EDF qui est porteur du projet. Je vous remercie.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur. Ici, on ne se parle pas de menteurs, on s'écoute. Donc, chacun peut dire ce qu'il veut, mais on ne traite pas les autres de menteurs. Allez-y, Monsieur HATZ, je crois. Excusez-moi, je reconnais quelquefois des personnes qui sont là régulièrement, et je les appelle par leur nom. Pour les autres, je ne peux pas le faire.

M. André HATZ

Après les deux prises de parole qui viennent de précéder, qui sont des attaques en règle contre nos voisins et amis allemands, je demande que la parole soit donnée à M. Gustav ROSA ou à la personne qui parlera en français à sa place. Il a une déclaration qui n'est pas plus longue à faire que les deux prises de position précédentes.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Je lui donnerai la parole plus tard, Monsieur HATZ, si vous le permettez. J'ai bien entendu votre recommandation. Je vais simplement répondre, et ensuite on va parler des grandes thématiques, mais il y aura possibilité de reprendre la parole tout à l'heure.

Madame, vous m'avez interrogé sur les absents. Je ne vais pas citer de noms, mais parce que, par exemple, Monsieur de la CGT a dit « La CGT n'a pas participé », je crois, ou « Les organisations syndicales n'ont pas participé aux débats », ce qui n'est pas tout à fait le cas. Il y a des organisations syndicales qui ont participé aux débats. Mais effectivement, la CGT, sauf si j'ai un oubli, n'a pas participé aux débats de façon formelle. Voilà une réponse. Pour les autres, pour les collectivités locales, je m'en tiendrai là. Je note simplement que la Région est arrivée. La communauté de communes s'est présentée. Bien sûr, la commune a pris la parole. Les absents, je ne vais pas les citer. Il y a d'autres organisations qui auraient pu venir, mais je ne veux pas les citer ici. Il y a de petits trous pour moi. C'est une constatation que nous faisons.

Ensuite...

[Intervention hors micro]

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Écoutez, je ne vais pas polémiquer avec vous, mais j'ai sollicité moult fois votre président. Et avec des réponses d'attente qui ne m'ont pas satisfait.

Alors, il y a des cahiers d'acteurs. La question était de savoir si, au fond, on pouvait intervenir sur le contenu du cahier d'acteur. Pour quelles raisons ? Je ne sais pas. En tout cas, nous ne le faisons pas. Tous les cahiers d'acteurs sont relus par la Commission, et dès lors qu'il n'y a pas d'insultes ou d'attaques *ad hominem*, nous considérons qu'ils peuvent être publiés. Nous ne validons pas, bien entendu, ce qu'il y a à l'intérieur, qu'il s'agisse d'une contribution très favorable ou complètement opposée au projet.

Concernant le temps de parole, nous avons misé plutôt sur la régulation. Je n'ai pas le sentiment ce soir que chacun ait abusé de son temps de parole. Et puis, si c'est le cas, nous sommes là, moi-même comme Président, ou l'animateur ou l'animatrice, pour réguler cela.

Merci pour les remerciements que nous avons reçus, mais nous ne sommes pas là pour cela ce soir. C'est peut-être un peu tôt. Nous allons donc passer à la séance suivante. Ce sont les grandes thématiques abordées et nous commençons par le projet industriel. Ilyès ABDELLOULI, qui est membre de la Commission, comme les autres membres qui présenteront les thématiques suivantes. En quatre minutes et demie.

M. Ilyès ABDELLOULI – membre de la Commission particulière du débat public

Bonsoir à tous. Merci, Jean-Louis. En effet, il nous a semblé essentiel, pour comprendre et parler du projet Technocentre, de l'aborder sous le prisme de la question industrielle, non seulement de par

l'identité et la nature du projet même, ce qui semble évident, mais également de par le caractère inédit en France de l'application à la décontamination de métaux TFA d'un procédé de fusion. En plus de cela, cela nous a permis d'aborder une question majeure pour comprendre le projet. C'est la question du comment, finalement. Comment est-ce que l'on peut, via un procédé industriel, faire de métaux très faiblement radioactifs en entrée des lingots métalliques conventionnels, et avec tout cela, la question de l'efficacité de ce procédé. Donc, en ce qui concerne le traitement de ce sujet-là dans le débat, cela a été bien évidemment au centre des questions techniques et précises sur l'installation. Il y a eu également un atelier thématique dédié à cette thématique-là, le 19 novembre à Mulhouse. Et cela a aussi été l'occasion de faire des retours d'expérience et de parler des retours d'expérience de différentes installations similaires, principalement l'installation Cyclife Sweden, en Suède.

En ce qui concerne les principaux questionnements qui sont remontés lors du débat, bien évidemment, il y a la question de la fiabilité et de l'efficacité du procédé qui est beaucoup remontée, qui a beaucoup été questionnée. Ensuite, de manière corollaire, les caractéristiques des produits de sortie, c'est-à-dire à la fois la caractérisation et le statut des différents lingots en sortie de l'installation, mais également de différents déchets issus de la décontamination. En plus de cela, dans le cadre de cette thématique-là, il y a également un enjeu majeur qui est celui des mesures de contrôle, que ce soit dans toutes les questions qui concernent la classification de l'installation elle-même. Donc, installation classée pour la protection de l'environnement ou une installation nucléaire de base. Mais également la notion de la fréquence, de la méthodologie de contrôle et de la transparence des résultats de ces contrôles. Et donc, de manière corollaire, l'autorité en charge de ces contrôles.

Ensuite vient la notion des échelles, qui ont beaucoup été évoquées, notamment lors de l'atelier thématique du 19 novembre, qui est la question des échelles de quantités d'acier impliquées, en comparaison généralement avec la production nationale d'acier, en France notamment. Et également la question des gisements étrangers. L'installation prévoit d'accueillir des métaux TFA étrangers. De nombreuses questions sont venues concernant la logistique de l'accueil de tels gisements étrangers, de leur traitement, des différentes conditions et exigences.

Pour les réponses, de manière très synthétique, d'EDF par rapport à ces questions, a été mise en avant l'expérience Cyclife Sweden, notamment pour les questions d'efficacité du procédé en général. Les propriétés physico-chimiques des métaux en sortie de l'installation seront considérées comme conventionnelles et EDF avance le fait qu'ils auront des propriétés d'homogénéité et qu'ils respecteront un seuil de 10 µSv par an.

En ce qui concerne aussi la classification de l'installation, c'est une classification ICPE, donc installation classée pour la protection de l'environnement, qui est envisagée, et qui sera donc décidée à la suite des différentes démarches de mise en place d'une telle classification. La question des quantités a également été beaucoup abordée. Les quantités restent en effet modestes par rapport à la production nationale et les échelles restent assez modestes en général, en ce qui concerne l'impact d'un tel recyclage. Néanmoins, ce ne sont pas des quantités qui sont considérées comme négligeables et donc qui ne sont pas négligées pour le maître d'ouvrage et pour l'industrie en général, surtout locale.

Pour les gisements étrangers, le procédé pour ces gisements-là est dit identique, c'est la même chose pour les exigences vis-à-vis de ces métaux-là. Un renvoi des déchets vers le pays producteur est également prévu en ce qui concerne ce type de métaux.

Enfin, pour les questions qui doivent être approfondies et qui restent, pour certaines, en suspens, la principale est celle des potentiels procédés de récupération de chaleur produite. C'est un sujet qui a été évoqué également lors de l'atelier du 19 novembre à Mulhouse et qui reste en suspens et à l'étude, selon le maître d'ouvrage. Il y a également un besoin de précisions et davantage d'approfondissements sur la question des gisements étrangers, que ce soit sur la question des différentes provenances précises, des différents volumes mis en jeu, de la nature précise des métaux en entrée et également toutes les questions logistiques, que cela concerne le transport ou la chaîne plus globale d'accueil, de traitement de ces déchets-là.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous passons au deuxième thème, qui est la question d'impacts environnementaux. C'est Valérie TROMMETTER, également membre de la Commission, qui va prendre la parole.

Mme Valérie TROMMETTER – membre de la Commission particulière du débat public

Bonsoir tout le monde. Alors, sur l'environnement, l'identification du sujet, je dirais qu'il est déjà lié au monde dans lequel nous vivons aujourd'hui et aux observations que nous pouvons en faire. Déjà, le dérèglement climatique. Nous voyons qu'il y a de plus en plus d'événements que nous n'arrivons plus à gérer, sur lesquels il faut que nous apprenions à réagir de façon nouvelle. Les inondations qui ont eu lieu en 2024 dans le Nord de la France, plus récemment à Rennes, ou en Espagne également.

Forcément, ce sont des événements qui ont conduit à parler de ce thème. Les effets sur la biodiversité aussi, parce qu'il y a un déclin actuel au niveau mondial de la biodiversité.

L'économie du foncier également et donc les efforts qui nous sont demandés, au niveau national avec la loi zéro artificialisation nette, de limiter nos consommations d'espaces agricoles, naturels et forestiers. Ces sujets ont conduit forcément à se poser ce type de questions et à envisager dans le débat tous ces points d'actualité sur l'environnement.

L'économie circulaire, en dernier lieu, parce qu'on nous parle aussi récemment, je dirais au bout de huit mois, neuf mois, dix mois, nous avons épuisé nos réserves naturelles de l'année, donc aujourd'hui, recycler des déchets pour limiter la consommation et l'épuisement de ces ressources, c'est un enjeu environnemental à prendre en compte.

Aujourd'hui, tout projet industriel a des effets, des impacts. Des impacts négatifs, mais également des impacts positifs. Ces impacts, nous les observons à différentes phases d'un projet, lors de sa construction, lors de son exploitation, en mode normal quand tout va bien, et puis également en mode dégradé, et éventuellement en mode dégradé pouvant conduire à des accidents. Cela, c'est un des impacts d'un projet industriel. Le projet dont il est question, il y a deux caractéristiques spécifiques pour le Technocentre, c'est déjà la nature des substances entrantes qui sont des métaux très faiblement radioactifs. Deuxièmement, c'est son implantation géographique, à proximité de trois pays. Voilà, sur ce point-là.

Le point sur le traitement du sujet dans le débat. Ce sujet a occupé une place centrale tout au long du débat, tout au long des ateliers, il a été évoqué. Un atelier thématique spécifique sur ce thème avait été réalisé au mois de novembre, mais il était couplé aux enjeux sur la santé humaine. Et suite à des demandes que nous avons eues, la Commission a décidé d'organiser un webinaire d'approfondissement. Il a été également l'occasion de parler d'enjeux transfrontaliers, de manière un peu plus poussée, puisque, que ce soit l'eau potable, je pense notamment à la nappe phréatique d'Alsace, elle passe aussi en Allemagne, ou que ce soit l'air, nous respirons tous le même air, que nous soyons côté français, côté allemand, côté suisse. Voilà sur ce traitement.

Les questionnements, les inquiétudes du public que nous avons pu entendre, je dirais qu'ils sont déjà issus de l'information qui était communiquée au public dans le dossier du maître d'ouvrage. Et donc, à la prise en compte de ces informations, il y a eu des demandes de complément, notamment liées au sujet de dissémination d'éléments radioactifs. Dans les médias qui ont été évoqués, il y avait les eaux superficielles, les eaux souterraines, l'air. Deuxième sujet, c'est la gestion de la ressource et notamment la consommation électrique et la consommation en eau projetée par le projet. La gestion des événements naturels que sont le séisme, l'inondation, et la résilience aujourd'hui de ce type de projet face au changement climatique, notamment, on en parle de plus en plus, les vagues de chaleur et les inondations.

Autre sujet qui avait été évoqué, c'est le bilan carbone du projet. Sujet d'actualité également. Quelles sont les émissions de CO₂ qui seront générées ou évitées par le projet ? Et puis, les nuisances sonores, tant en phase de construction qu'en phase d'exploitation, l'impact visuel du projet et les enjeux sur la biodiversité, notamment en phase de construction du Technocentre.

Autre point, ce sont les sujets cumulés du projet dans un territoire qui est relativement industrialisé. Et dernièrement, le contrôle qui va être fait sur les installations. Est-ce que l'on va réaliser des contrôles en rejets au niveau des eaux superficielles, au niveau de l'air ? Qui fera ces contrôles ? Est-ce que ce sera l'administration ? Est-ce que ce sera des bureaux tiers ? Et quelle sera l'indépendance de ces sociétés vis-à-vis du maître d'ouvrage ?

Les réponses : suite à ces questions, EDF a produit des fiches complémentaires, des fiches thématiques, qui ont été mises à disposition sur le site du débat public. Sur la consommation d'eau, sur les rejets des effluents aqueux et gazeux. Il y a aussi une communication de chiffres qui ont été amenés lors des événements, et notamment des explications sur la façon dont le bilan carbone a été établi par EDF. Et puis, les compléments qui ont été apportés sur tout ce qui concerne les risques accidentels de l'installation.

Les questions qui doivent encore être approfondies, selon nous, à ce stade, c'est l'émission de radionucléides dans les rejets atmosphériques et notamment quelle est l'efficacité des filtres pour les différents types de rayonnements alpha, beta et gamma qui pourraient potentiellement être émis en sortie des rejets atmosphériques des installations. C'est également la clarification de la méthodologie de l'étude sismique qui a été réalisée et aussi la protection de la biodiversité et des zones protégées. Là, ce sont autant les zones humides que les zones Natura 2000, sur lesquelles aujourd'hui nous restons encore un peu en attente d'éléments. Voilà sur ce thème.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Anne LAPORTE va nous commenter le troisième thème, qui est celui de la santé publique.

Mme Anne LAPORTE – membre de la Commission particulière du débat public

Bonsoir à tous. L'enjeu de santé publique est apparu central d'emblée, lors de l'enquête de contexte que nous avons réalisée auprès de l'ensemble des acteurs. Et nous pouvons dire que tous les acteurs, les associations, les organismes, enfin les pouvoirs publics, les organismes de radioprotection, les syndicats ont placé ce sujet de façon centrale dans les questions posées sur le Technocentre.

En fait, l'enjeu de santé publique sur ce projet est placé principalement sur la dérogation au Code de la santé publique, qui permet l'utilisation de métaux recyclés provenant d'activités nucléaires pour des biens de consommation ou de la construction. Et évidemment, sur les conséquences de cette dérogation qui seraient les questions de radioactivité des lingots en sortie d'usine. Voilà le sujet principal.

Ce sujet a été traité tout au long du débat et comme il est intégré avec toutes les autres problématiques, que ce soit l'environnement, le procédé industriel, je vais être amenée à réciter quelques éléments présentés par mes collègues de la CPDP. Il y a eu un atelier thématique, le 27 novembre, mais qui a été, comme l'a dit Valérie TROMMETTER, séparé entre santé publique et environnement. Ce qui fait que nous n'avons pas forcément pu traiter tous les sujets sur la santé publique.

Les principaux questionnements. D'abord, le principal questionnement a été le mode de calcul de la dose efficace de 10 μ Sv d'exposition pour les personnes, qui est une garantie d'innocuité. C'est la première question qui a été posée lors de la réunion d'ouverture. Un dossier scientifique a été demandé par rapport à l'estimation de ce seuil. Et la question de calcul de ce seuil a été mise en question, car l'argument était que les évolutions des études en radiobiologie ou en épidémiologie pourraient infléchir ce seuil. On utiliserait donc un seuil pour libérer des métaux qui, finalement, serait revu à la baisse. Cela s'est déjà vu dans le cadre de la sûreté nucléaire.

D'autres questions qui en découlent, c'est la dissémination de radioactivité dans les objets du quotidien, qui a été un thème très prégnant, les participants considérant que les 10 μ Sv, c'est de la radioactivité et qu'en plus, nous ne sommes pas sûrs que le processus industriel puisse garantir ces 10 μ Sv. En fait, d'autres personnes ont argumenté que ce débat sur le seuil de doses efficaces de 10 μ Sv et sur l'innocuité des métaux avait déjà été débattu dans le cadre du cinquième PNGMDR et que, en conséquence, les pouvoirs publics avaient donc décidé de rendre possible cette dérogation au cas par cas, en modifiant le Code de la santé publique, que cela allait dans le sens d'une harmonisation avec les directives européennes et donc la libération qui était opérée dans les autres pays européens.

Un autre sujet, c'est la traçabilité des métaux issus du Technocentre. Ce métal, s'il est considéré comme un métal conventionnel, n'a pas de traçabilité. Donc, cela a été beaucoup interrogé par les participants dans la mesure où ils auraient aimé pouvoir choisir des objets pour lesquels les métaux utilisés ne seraient pas issus d'une activité nucléaire. Donc, le problème de la traçabilité.

Une autre question du public a été le cumul des facteurs environnementaux. Nous en avons déjà parlé, mais notamment l'impact sanitaire de ce cumul d'activités industrielles, enfin dans un territoire où il y a beaucoup d'activités industrielles. La protection de la santé des travailleurs du Technocentre, que ce soit les travailleurs directs ou les prestataires, nous avons aussi demandé un peu plus d'information sur le dispositif de protection.

Enfin, une question qui n'est pas spécifique à la santé publique, mais qui est transversale à l'ensemble des thèmes que nous avons portés, c'est le partage des informations sur les contrôles indépendants avec la population. C'est aussi une demande de plusieurs acteurs dans ce débat.

Les réponses d'EDF aux questions. Sur la question du mode de calcul et de l'innocuité des lingots, EDF a répondu en s'appuyant sur différentes choses. D'abord, la réglementation. La directive européenne Euratom 59 de 2013, qui fixe le seuil de dose de 10 μ Sv, ainsi que les valeurs en becquerels pour les radionucléides contenus dans les ferrailles qui peuvent être libérés. Cette directive est appliquée depuis de nombreuses années par la majorité des pays européens. Ils se sont appuyés sur cette directive déjà pour appuyer le choix des 10 μ Sv. De même, le cinquième PNGMDR. Dans le débat public sur la gestion des TFA, une note de l'IRSN a conclu que ce seuil n'aurait pas d'impact sur la santé. En se reposant aussi sur la Commission internationale de protection contre les rayonnements. C'est une instance internationale non gouvernementale qui a fait tous les calculs et sur lesquels les recommandations s'appuient. Donc, qui s'est aussi appuyé, évidemment, comme on l'a déjà dit, sur les retours d'expérience, d'une part, en Suède, sur l'usine de Suède, et sur une autre expérience que l'on a aussi apportée en Allemagne.

Enfin, sur la partie scientifique, je l'ai déjà dit, en fait, c'est un appui sur les données qui sont publiées sur ce niveau de 10 µSv, que l'on peut placer dans l'ensemble des expositions que reçoit un individu au cours de l'année, qui est plutôt de l'ordre de 3 à 4 mSv, donc une dose 300 fois inférieure à la radioactivité, même quand on est en Bretagne ou ailleurs.

Sur la question de l'absence de traçabilité, là, la réponse est que si un métal est conventionnel, il n'y a pas de traçabilité.

Sur les questions qui peuvent être approfondies, le dispositif de radioprotection des travailleurs, qui a été une question posée, évidemment EDF gère – c'est réglementaire – le dispositif de radioprotection de ses travailleurs, notamment à la centrale de Fessenheim. Mais là, la question aurait été de décrire un peu plus, pour le public, comment sera organisé ce dispositif. Les travailleurs seront classés travailleurs du nucléaire, mais quelques éléments de plus, éventuellement, notamment le système de surveillance médicale renforcée.

Sur les impacts cumulés environnementaux et donc les impacts sanitaires qui seront travaillés dans le cadre de l'étude d'impact environnemental, si le projet se poursuit, et qu'il y a une concertation continue, ce serait bien de pouvoir présenter au public les résultats de ces travaux. Et enfin, un dernier point, le partage avec la population des informations sur les contrôles indépendants qui sont faits, qui pourraient se faire si le Technocentre est créé. C'est une question importante. C'est une conclusion du débat public sur le PNGMDR qui avait dit : « Si l'on modifie la réglementation, il faut des dispositifs participatifs avec la population, pour qu'elle soit tenue informée des contrôles ». Donc, les contrôles à la fois internes, mais aussi externes dans l'environnement. Un acteur avait même proposé un observatoire citoyen et EDF avait répondu à ce sujet que, pour le moment, ils n'avaient pas eu le temps de travailler la question, mais qu'ils étaient favorables à réfléchir là-dessus. Je vous remercie.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Antoine ADLER sur les enjeux socioéconomiques.

M. Antoine ADLER – membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Jean-Louis, de me donner la parole. Bonsoir, Mesdames, bonsoir, Messieurs. J'ai vu que le chronomètre avait pris un peu de retard, je vais être donc plus concis. Je vais mettre le turbo.

Je vais aborder la question des enjeux socioéconomiques, un objectif majeur affiché par le porteur de projet. La pertinence socioéconomique interroge sur l'opportunité de produire des aciers recyclés via le Technocentre et son modèle économique, en associant d'autres considérations, celles concernant l'emploi, la formation, l'attractivité du territoire et certains effets induits comme les transports. Ces deux points seront traités par Alexandra, la collègue, qui va me suivre.

Comment a été traité le sujet lors du débat ? Il y a eu une réunion dédiée aux enjeux socioéconomiques que l'on a organisée à Biesheim le 11 décembre. Cette question a été abordée de manière transversale dans tous les temps forts que nous avons organisés, soit en présence du public, soit par le biais des webinaires. Quelles étaient les principales questions évoquées dans le cadre des enjeux socioéconomiques ? Elles concernent essentiellement la rentabilité économique du projet, à savoir : est-ce que la vente des métaux recyclés conviendra à couvrir les charges de fonctionnement ? Quel sera l'impact de la variation aléatoire des prix des marchés de l'acier qui sont mondialisés et, on le sait, très concurrentiels ? Est-ce que le traitement par fusion est une économie par rapport au stockage ? Ne serait-il pas plus rentable et donc plus pertinent de réemployer l'acier recyclé dans l'industrie nucléaire ?

Questions concernant le dimensionnement du Technocentre. Est-ce qu'à lui seul il pourra traiter tous les métalliques, tous les déchets TFA métaux produits en France ? Et pourquoi envisager l'apport de TFA métalliques d'autres pays ? Et si c'est le cas, est-ce qu'il y aura une politique tarifaire dédiée ?

En ce qui concerne le dernier point, emploi et formation, il est annoncé 200 emplois nouveaux. Quelle est leur nature ? Et puis, un point particulier qui concerne notamment l'aspect de proximité. Compte tenu de la tension sur les marchés de l'emploi industriel sur le territoire trinational, quelle sera la stratégie de recrutement et de formation par le maître d'ouvrage EDF ?

Les principales réponses. EDF précise que les 500 000 tonnes aujourd'hui identifiées TFA métaux pourraient être traitées par le Technocentre, ce qui permettrait d'économiser 430 000 tonnes d'acier issues d'extraction de minerai. La question concernant le financement : le financement pour la construction est assuré par des provisions déjà constituées. En ce qui concerne la tarification, la question qui a été posée, la réponse est favorable. En ce qui concerne la formation, par rapport également aux autres questions qui sont posées, il y a, comme pour le recrutement, un projet d'anticiper ces deux points, le recrutement bien sûr d'abord, et la formation par la suite.

La question, parce qu'il n'y en a qu'une, que je vais vous reformuler, concernant des points qui restent encore à approfondir. Quels sont les éléments pris en compte pour consolider le modèle économique ? Il est entendu qu'un certain nombre d'éléments chiffrés, évidemment, resteront confidentiels.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Dernière séquence de cette présentation, ce sont les aspects d'enjeux d'aménagement du territoire et de transport. Et c'est présenté par Alexandra CHTEOUI.

Mme Alexandra CHTEOUI – membre de la Commission particulière du débat public

Bonsoir à toutes et à tous. Comme l'a dit Jean-Louis, cela porte sur les transports et l'aménagement du territoire. Ce sujet a été identifié parce que le territoire de Fessenheim a de nombreuses particularités, notamment son aspect transfrontalier, au centre de la bande rhénane. L'idée était d'identifier les différents effets du projet sur le territoire, à différentes échelles, et notamment sur la question des transports.

Ce sujet a fait l'objet d'un atelier thématique qui lui était dédié, avec les enjeux également socioéconomiques lors de l'atelier du 11 décembre à Biesheim.

Concernant les principaux questionnements, il y avait d'abord les modalités de transport vers et depuis le Technocentre. Il y avait en effet le souhait de maximiser l'utilisation du rail et de la voie fluviale, ainsi que de réduire, de limiter le recours aux camions. Ensuite, il y avait également le choix du site qui a été discuté, tant en termes d'origine des sites de production de déchets TFA, mais aussi du trafic routier en termes de limitation de trafic, en termes d'émissions engendrées, en termes de nuisances sonores engendrées. Il y avait également la question de l'attractivité du territoire. Est-ce que le projet a un impact positif ? Est-ce qu'il a un impact négatif sur le territoire de Fessenheim ? Et enfin, a été aussi débattue l'inscription du Technocentre dans le projet de territoire, dans la continuité du traité d'Aix-la-Chapelle.

Enfin, nous en venons aux réponses d'EDF justement sur ces questions. D'abord une position géographique adaptée du Technocentre, puisqu'elle permet le lien fluvial vers les principaux centres industriels de l'Europe centrale et un accès privilégié au marché européen. Toutes les options de transport sont à l'étude, que ce soit au niveau fluvial, même avec le canal Rhin-Rhône qui est envisagé, que ce soit le mode ferroviaire ou le mode routier. Mais il y a bien sûr une volonté pour optimiser ce transport, de favoriser la multimodalité et de faire en sorte que le bilan de gaz à effet de serre soit le plus faible possible et de limiter le trafic routier. Et donc, il n'y aurait pas de hausse significative de ce trafic.

La question qui doit être approfondie, c'est celle du choix pour le port de transbordement. Pour rappel, deux hypothèses sont envisagées : la construction d'un quai pour colis lourds envisagée sur la ZAC EcoRhéna, c'est-à-dire le port rhénan de Colmar Neuf-Brisach, et la construction d'un quai de type Roll-on/Roll-off, envisagée au port Rhénan d'Ottmarsheim.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous avons fait un peu un tour thématique de ces différents sujets. Nous allons prendre maintenant une dizaine de minutes, pour ceux qui veulent s'exprimer. Et la question que nous vous posons, au fond, c'est est-ce que ce que nous avons entendu, et ce que nous avons essayé ici de retranscrire, vous paraît juste, vous paraît complet, ou si vous avez d'autres propositions à faire ? On me dit qu'il y a beaucoup de questions sur le *tchat* qui concernent le projet. Nous n'allons pas les prendre tout de suite. Je rappelle que nous sommes ici pour préparer ensemble ce compte-rendu et faire en sorte qu'il soit le plus proche de vos préoccupations. Donc, nous allons nous tenir à cela, pour l'instant. Et si nous avons le temps en fin de réunion, nous pourrions éventuellement élargir le débat. Monsieur, Madame ? Madame, au premier rang, puis Monsieur, Madame et Monsieur. J'ai bien noté, vous êtes quatre.

Mme Valérie FAUDON

Bonjour, merci beaucoup. Je suis Valérie FAUDON, de la Société française d'énergie nucléaire. Je voudrais réagir sur la partie environnementale, quand vous avez décrit qu'il y avait des plus et des moins. Pour moi, la raison environnementale est la raison d'être de ce projet. Donc, c'est vraiment un chapeau, puisqu'il s'agit bien de progresser en économie circulaire pour la filière nucléaire. Et je rappellerai à cet égard que nous sommes en retard par rapport aux autres filières européennes sur le taux de recyclage de nos TFA, évidemment, puisque nous ne les recyclons pas. Mais aussi, nous sommes en retard en France sur le recyclage des aciers. Vous avez eu une très belle expression, quand c'est un petit flux, mais les petites rivières font de grands fleuves, et je pense que c'est vraiment un projet citoyen important. En tout cas, en tant que représentante des ingénieurs et des scientifiques nucléaires, c'est un projet dont nous sommes très fiers, parce que nous sommes très exigeants sur le respect de ces objectifs par notre filière.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Monsieur, à côté, peut-être cela sera plus pratique.

M. Christophe NEUGNOT

Oui. Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour, Mesdames et Messieurs. Christophe NEUGNOT, du Groupement des industriels français de l'énergie nucléaire. J'ai bien apprécié vos positions « favorable, opposé, pragmatique, indifférent ». Je trouvais que cela symbolisait bien les différentes prises de position. Je voudrais insister sur un point, et vous l'avez bien mis en exergue, c'est avant tout un projet industriel. Et vous voyez, nous travaillons... alors, le groupement dans lequel je travaille représente 600 entreprises en France, et au total, cela doit faire à peu près 200 000 salariés, donc ce n'est pas négligeable. Nous travaillons beaucoup avec des gens qui réfléchissent sur la réindustrialisation du pays ou sur l'industrialisation du pays. Nous avons un spécialiste qui a rendu un rapport récemment, qui s'appelle Olivier LLUANSI qui a rendu un rapport au gouvernement et qui a donné un chiffre qui est tout de même assez parlant : l'industrie représente 10 % du PIB français. Si l'on monte à 12 %, cela fait 2 %. C'est un effort non négligeable. Si l'on monte à 12 %, la France n'a plus de problème de déficit de sa balance commerciale. Donc, nous soutenons, nous, tous les projets industriels qui se développent dans le pays, à partir du moment où nous avons un projet industriel tel que celui-ci qui va créer de l'emploi, de l'économie locale, et qui a l'avantage de répondre à un besoin, pour bien gérer ces métaux. Il est vertueux. Cela a été rappelé plusieurs fois, notamment par le maître d'ouvrage. Et puis, ce que nous ne pouvons pas remettre en cause, c'est la capacité de l'entreprise qui porte le projet d'être capable de le construire. Nous, nous le soutenons et, là, c'est une prise de parole au nom d'industriels, c'est-à-dire que ce ne sont pas des personnes, c'est un projet industriel et, dans ce cas-là, nous le soutenons très clairement.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur. Madame, au rang derrière, qui avait demandé la parole. Et puis, ensuite, Monsieur, ici, et puis Monsieur, au fond. Il y a trois personnes. Alors, il y a peut-être des questions. Pour l'instant, ce sont plutôt des contributions, des prises de position. Je vous en prie, Madame.

Mme Anne ROBIN.

Bonsoir. Anne ROBIN. Je suis prestataire à la centrale de Fessenheim. Je voulais rebondir par rapport à votre question. Vous demandez si nous nous y retrouvons dans les débats. Moi, j'ai fait presque tous les débats. J'ai été très sensibilisée à tout ce qui était environnement, parce que c'est un sujet qui me touche et j'ai beaucoup apprécié en fait le débat où nous étions sur des tables rondes et où nous avons pu échanger. C'était un peu court, mais c'était vraiment intéressant. Et à la table où j'étais, nous avons des questions sur l'eau, parce que l'on va prélever 120 000 m³ d'eau, on va en rejeter 30 000, si je ne me trompe pas. Et on se posait la question : où sont les 80 000 ? Les questions ont été posées et nous avons eu le retour, la semaine dernière, au webinaire, où l'on nous a expliqué avec un schéma tout le cycle de l'eau. Une grande partie sera évaporée pour absorber le procédé en fait, qui réchauffe bien sûr.

Et je suis rassurée sur le fait que tous les effluents liquides qui viendront du procédé de décontamination du peu de métaux FAMA qui sera présent. Tout cela va partir à CENTRACO. Je voulais juste apporter ce témoignage pour dire que je trouvais que le débat avait été bien mené et que nous avons eu les réponses à nos questions. Il y a d'ailleurs même une fiche qui a été mise sur votre site. Merci.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci, Madame. Monsieur, juste à côté, et ensuite, au bout de la rangée, s'il vous plaît.

M. Jean-Marc PALOC

Merci, Monsieur le Président. Jean-Marc PALOC. Je suis représentant syndical du personnel de la Direction projet des constructions d'EDF et je voulais d'abord apporter un témoignage. C'est l'extrême fierté de mes collègues pour la contribution à une mission de service public et notamment sur la partie sécurité et sur la partie environnement. Environnement, cela a été cité. Nous ne comprendrions pas, en fait, qu'en France, alors que nous avons des métaux qui sont très faiblement radioactifs, voire pas radioactifs du tout, qui rentrent en zone nucléaire, que nous ne puissions pas les utiliser ensuite dans le cadre de ce projet de Technocentre pour les remettre dans le circuit. Donc, il y a un vrai enjeu écologique et économique à pouvoir aller au bout de ce projet. C'est un point qui nous paraît absolument essentiel et nous avons le sentiment de contribuer de manière aigüe à une dimension économique au niveau du territoire, mais plus que cela, au niveau national et au niveau écologique aussi. D'une part en retraitant des métaux plutôt que de les reproduire, mais aussi en réduisant la quantité de métaux à enfouir, ce qui représente un coût colossal, aussi bien financier qu'écologique. Merci.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur. Monsieur BROM, je crois que vous avez levé la main. On va vous donner le micro. Et ensuite, je passerai de l'autre côté, il y a peut-être des prises de parole ici.

M. Jean-Marie BROM

Merci. Jean-Marie BROM, expert, enfin expert, c'est ce que l'on dit, au niveau de Global Chance et du Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire. Je ne voudrais pas, comme beaucoup trop d'interventions, je trouve, exprimer mon soutien ou mon non-soutien à ce projet. Nous ne sommes pas ici, je pense, pour continuer à dire « je suis pour », « je suis contre », il y a beaucoup de moyens de le faire.

Simplement, je voudrais relever, sur les présentations qui ont été faites, une chose que j'aimerais voir mise en évidence, ce sont les réponses très difficiles à juger de la part d'EDF. Trop souvent aux questions, simplement des questions chiffrées, on nous a opposé des réponses qui ne donnaient pas des chiffres qui, pourtant, devraient être connus. Trop souvent, nous avons vu, par exemple pour les problèmes économiques ou les problèmes de transport, des réponses qui n'étaient que de demi-réponses, puisqu'on pourrait penser qu'elles tiennent compte, par exemple, de tous les contrats étrangers dont on ne parle pas.

Donc, ce projet me semble être évidemment bien cerné, on pourrait le dire, pour ce qui concerne les déchets français, mais nous savons – EDF l'a déjà dit – que nous aurons besoin de contrats étrangers, que nous aurons besoin de faire beaucoup plus. Et là, nous n'avons aucune espèce d'information qui, pourtant, serait pertinente pour pouvoir juger de ce projet. Donc, nous nous retrouvons assez souvent frustrés d'avoir des réponses parfaitement incomplètes et je le regrette.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. De ce côté-ci, il y a une ou deux mains levées et ensuite, on se reparlera après, parce que je voudrais donner la parole aux collégiens. Oui, Monsieur. Et Monsieur HATZ, ensuite. Prenez un micro, s'il vous plaît.

M. André HATZ

Merci. Est-ce que la partie allemande a aussi la parole ? Merci.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Oui, Monsieur HATZ. Alors, excusez-moi, je fais un petit commentaire. M. ROSA, si je ne me trompe pas sur son nom, m'a proposé tout à l'heure de lire ou de faire lire un texte de 2 500 signes. C'est-à-dire que cela prend une dizaine de minutes ou huit minutes. Et compte tenu de l'objet de notre réunion, j'ai dit que je n'étais pas favorable, même pas d'accord du tout, sur cette intervention. Nous verrons tout à l'heure si nous avons un peu de temps, et je vous donnerai la parole, Monsieur ROSA, ou votre porte-parole, puisque vous êtes germanophone. Mais ce n'est pas l'objet de notre réunion tel que j'ai pu prendre connaissance de votre déclaration.

Je n'ai pas oublié. Monsieur, ici. Et ensuite, on va demander aux collégiens d'intervenir.

M. Gilbert MORITZ

Bonsoir, Gilbert MORITZ, retraité EDF, membre de PNC, Patrimoine nucléaire et climat, donc un écologiste nucléaire. Lorsque je participais à la CLIS publique de Fessenheim, il y avait des intervenants suisses qui, bien entendu, n'étaient pas toujours favorables au nucléaire. Et là, dans les opposants, j'ai vu qu'il n'y avait pas d'organisations suisses. Donc, j'en déduis qu'ils sont plutôt rassurés et je crois que c'est une bonne chose.

Comme nous sommes dans un débat public avec la transparence, est-ce qu'il est possible de savoir combien coûte un tel débat ? Et qui finance ce débat ? Est-ce le pétitionnaire ? Est-ce le maire de la commune de Fessenheim, par exemple ? C'était une question. Merci.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Je réponds tout de suite à votre question. Et ensuite, les collégiens interviendront. Ensuite, nous ferons intervenir EDF et nous pourrons ensuite continuer notre débat. Et Monsieur ROSA, je n'ai pas oublié votre demande de parole.

Sur le prix du débat public, nous sommes aujourd'hui à un peu plus d'un million d'euros. Et ce million d'euros est pris en charge en totalité par EDF. Qu'est-ce que cela comporte ? Nous n'allons pas trop entrer dans le détail, mais c'est l'organisation de ce type de réunion, c'est l'interprétation, qui est un budget significatif, c'est toute la communication, la publicité que nous avons faite, ce sont des interventions plus techniques d'animation. Enfin, nous pourrions justifier tout cela. Et d'ailleurs, ce sera

fait dans le cadre du compte-rendu. Ce budget est pris en charge par le maître d'ouvrage, donc ici, c'est EDF, dans le cadre d'une convention entre la Commission nationale du débat public et le maître d'ouvrage. Et pour être parfaitement complets et transparents, les membres de la Commission sont défrayés directement par la Commission nationale, avec des plafonds de frais que je ne vous raconterai pas – c'est 20 € par repas, etc. C'est très transparent, mais ce n'est pas le maître d'ouvrage qui indemnise les membres de la commission. À vous, Mesdemoiselles et Messieurs. Nous nous donnons une dizaine de minutes maximum.

M. Eric MINNAERT – CPDP

Bonjour. Tout à l'heure, nous évoquions les différentes modalités qui se sont mises en place et c'est le moment aujourd'hui... Non, mais vous venez devant. Et donc, c'était l'occasion, puisque nous sommes intervenus dans le collège de Fessenheim, de revenir un peu sur cette modalité et surtout de laisser la parole aux collégiens de cinquième et de quatrième. Je les laisserai se présenter. Je voulais juste rappeler un peu la méthodologie, finalement.

Dès septembre, nous avons eu l'idée de rentrer en contact avec le collège pour impliquer cette génération dans cette notion de citoyenneté, de débat, de démocratie. Cela nous semblait fondamental, bien sûr. Nous avons été reçus par le proviseur, M. FREY et Monsieur le CPE, M. BURDLOFF, qui nous ont fait le meilleur des accueils. Nous avons pu très rapidement revenir, pour faire une première série de capsules vidéo, fin septembre, que vous avez déjà perçue plusieurs fois dans les différentes réunions publiques. Et puis, de novembre à décembre, nous avons préparé une intervention un peu plus complexe, un peu plus construite, qui se présentait de la façon suivante. Première étape, une présentation sur... Je vous laisserai, de toute façon, c'est vous qui la présentez, notre méthodologie. Donc, nous avons travaillé avec la Direction du collège, avec deux classes de quatrième et deux classes de cinquième. Et je vais laisser les collégiens expliquer tout cela. C'est beaucoup plus simple. Alors, à toi.

Thibault

Bonjour, je m'appelle Thibault et on fait partie du collège de Fessenheim. La semaine dernière, on a abordé des thèmes, on a abordé la fission et la réaction en chaîne dans une centrale nucléaire.

Simon

Bonjour à tous, je m'appelle Simon, je suis en cinquième. Et nous avons aussi abordé les thèmes du fonctionnement d'une centrale nucléaire.

Logan

Bonjour à tous, je m'appelle Logan, je suis en cinquième. Et au collège, on a abordé aussi le sujet des déchets nucléaires produits dans le cadre du fonctionnement ou du démantèlement des centrales nucléaires.

Lucie

Bonjour, je m'appelle Lucie, je suis en quatrième et on a aussi abordé le sujet sur la fabrication de l'acier.

Elia

Bonjour, je m'appelle Elia et je suis en cinquième. On a travaillé sur le projet d'EDF et ses alternatives.

M. Eric MINNAERT – CPDP

Il faut préciser à ce moment-là que tout ce travail a été mené avec un médiateur scientifique, qui a fait travailler les collégiens par groupe. Et là, ils vont vous présenter un peu la méthodologie. On a vraiment eu une médiation scientifique très précise.

Sacha

Bonjour, je m'appelle Sacha et, en gros, nous avons fait plusieurs activités en groupe pour comprendre le fonctionnement d'une centrale nucléaire et le processus de fabrication de l'acier.

Joaquim

Bonjour, je m'appelle Joaquim, je viens du collège de Fessenheim. Nous avons appris à connaître le projet. Et nous avons aussi fait des résiliations.

Ria

Bonjour à tous, je m'appelle Ria et je suis en cinquième. Comme vous le voyez sur les images, EDF nous a présenté le projet du Technocentre et nous avons pu les questionner sur cela pendant une heure et c'était très intéressant.

Logan

Alors, on a de petites questions à poser à EDF. Que seraient les risques pour les habitants du secteur ? Quel serait l'impact sur l'environnement ?

Elia

Pourquoi faire ce projet ? Et pourquoi ici, à Fessenheim ?

Simon

Quels seraient les emplois générés ? Nombre, nature, niveau d'études et salaire.

Joaquim

Qui seraient les clients du Technocentre ?

Lucie

Quel intérêt pour eux d'acheter de l'acier issu de TFA ?

Sacha

Quelle sera la durée et le coût de construction du projet ? Et deuxième question, combien de temps l'installation fonctionnera-t-elle ?

Ria

Alors, on sait tous qu'au Technocentre, il y a des lingots qui vont se faire fondre. Et qu'est-ce qui se passerait si ces lingots-là étaient refondus une deuxième fois ?

Thibault

Et le Technocentre consommera-t-il beaucoup d'énergie et comment sera-t-il alimenté en électricité ?

M. Eric MINNAERT – CPDP

Merci beaucoup pour votre participation. Je voulais ajouter que, pendant tout ce travail, les collégiens ont su tout de suite se mettre dans des postures de débattre, avec une candeur et une force de témoignage dénuée de toute idéologie, avec une vraie logique, parfois un peu naïve, mais avec de vraies logiques sensibles. Et j'ajouterai une chose, ce sont les seuls qui ont véritablement évoqué cette notion aussi d'identité, de présence de cette installation en termes d'espace visuel, d'espace esthétique. C'est une génération qui a vécu, qui vit finalement le démantèlement comme aussi une sorte de démantèlement d'une partie de l'identité. Merci beaucoup à votre proviseur, à votre CPE, et au collège. Et à vous, bien sûr.

Applaudissements

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, à nouveau. Nous allons laisser la parole maintenant à EDF, qui ne va pas répondre à ces questions. Mais il y a beaucoup de questions qui sont tout de même fort intéressantes, même si elles sont quelquefois naïves. Vous pourrez y répondre dans d'autres occasions. EDF va maintenant partager son ressenti, son point de vue sur le débat, pendant une vingtaine de minutes. Et ensuite, nous reprendrons, avant de conclure, une séance de questions. Et Monsieur ROSA, je n'ai pas oublié votre demande. Allons-y.

M. Laurent JARRY – EDF

Merci, Monsieur LAURE. Avant de commencer, je voudrais effectivement remercier les collégiens, quatrième et cinquième, du collège de Fessenheim, parce que ce n'est pas évident de parler devant une telle assemblée et je ne suis pas persuadé que moi, à votre âge, j'aurais été capable de le faire. Donc, bravo à vous.

Je suis ravi d'être parmi vous ce soir, afin de vous faire part de la lecture à date d'EDF sur le débat public en cours.

Une petite vignette avant d'aller sur ce point-là, qui rappelle qu'EDF a souhaité une concertation, qui s'est traduite par un débat public sur la décision de la CNDP et, donc, que dans le cadre de ce débat public, EDF avait et a des attentes. Parmi ces attentes, il y a présenter, informer, expliquer, débattre avec tous les publics intéressés ou concernés par le projet et notamment avec les publics locaux. En deuxième lieu, les attentes étaient d'aborder tous les sujets. Donc, on voit que, au travers de la restitution qui a été faite, toutes les facettes du projet ont été abordées, que ce soit l'opportunité, les enjeux et les caractéristiques du projet Technocentre. Enfin, notre attente était d'être à l'écoute de tous

les points de vue, qu'ils soient des parties prenantes, des associations, afin d'améliorer le projet et son ancrage dans le territoire.

Pour compléter cette attente et pour l'illustrer, je fais référence à ce qui a été indiqué par la CPDP en termes de chiffres. Mais il y a tout de même quelques chiffres qui sont révélateurs et qui illustrent que notre attente a été honorée. En presque quatre mois, dix réunions publiques ont été réalisées, avec des visites sur le terrain, notamment la parcelle qui est projetée. Une visite au sein du CIRES à l'ANDRA. Il y a eu une rencontre de divers publics, en résidence senior, les collégiens. Notamment la semaine dernière, 120 collégiens ont pu participer au débat public. Nous avons été présents, la semaine dernière, samedi, au salon de l'emploi pour être à la rencontre de personnes en recherche d'emploi ou en recherche de parcours, en recherche d'études, et nous étions sur différents marchés.

On l'a vu, toutes les facettes du projet ont été analysées, partagées, débattues, complétées. Intérêt du projet, environnement, santé, etc. Et sachez que, à date, EDF a répondu à près de 200 questions sur le site du débat public. Donc, un enrichissement, un intérêt via des questions posées, mais également un enrichissement que l'on a apporté au travers du débat qui s'est aussi traduit par la rédaction de deux fiches thématiques en complément au DMO. Une fiche thématique sur la santé et une sur les rejets.

Pour finir cette introduction, je voudrais noter que ce débat public a été nourri de nombreux témoignages d'experts et de participants pour enrichir tous les points de vue.

J'en viens donc sur notre lecture du débat public. Tout d'abord, je voudrais commencer sur un point qui est très important, à savoir que l'intérêt du projet a été affirmé tout au long du débat par de nombreux acteurs. Tout d'abord, je voudrais commencer par les clients, les entrants, avec les produits qui entreraient au sein de l'usine projetée, à savoir, nous avons eu au cours de ce débat une confirmation que le CEA et Orano sont intéressés clairement par l'utilisation du Technocentre, en y envoyant leurs métaux très faiblement radioactifs issus de leurs installations. Ils l'ont exprimé au travers des réunions publiques. Je pense à la réunion publique du 19 novembre dernier, sur le procédé industriel, mais également au travers de leurs cahiers d'acteurs. Ensuite, il y a des clients sur les produits sortants, à savoir les lingots conventionnels produits par l'installation. Nous avons eu, également, au cours de l'atelier du 19 novembre dernier, un intérêt fort qui a été exprimé auprès des fondeurs du Grand Est, qui ont notamment indiqué que les métaux produits avaient un fort intérêt métallurgique. Mais également, que cela leur permettait d'avoir une vision long terme sur leur fonderie. Également un intérêt sur la dimension stockage. Au travers des différentes modalités, l'ANDRA a clairement indiqué que, finalement, ce projet permettait d'économiser une surface de stockage. Et ce point-là a été aussi souligné par la DGEC.

Autre point qui ressort du débat, c'est l'intérêt fort au niveau de l'économie circulaire. Il a été clairement partagé. Il a clairement fait part d'un large consensus. Et ce point ressort au travers de plusieurs témoignages au sein du débat public et au travers de plusieurs cahiers d'acteurs. Je pense à l'Académie des technologies, au cahier d'acteur de l'association Au fil du Rhin et de cahiers d'acteurs de plusieurs organisations syndicales.

Pour finir ce point, il y a également un point qui a été souligné, c'est le fort intérêt du projet auprès du territoire. Il a été souligné par de nombreux élus et de nombreux acteurs socioéconomiques. Je pense notamment aux élus des communes environnantes. Je pense à la Communauté de communes et je pense à la Région Grand Est, qui s'est clairement exprimée, favorable à ce projet, mais également au travers de groupements d'entreprises ou organismes de formation qui ont aussi apporté leur soutien à ce projet.

Je vais poursuivre ensuite sur un point qui est ressorti du débat, notre lecture, c'est le choix du site. Nous avons bien entendu privilégié l'implantation du Technocentre à Fessenheim parce qu'il s'inscrit dans le cadre de l'arrêt définitif de la centrale nucléaire de Fessenheim et dans le cadre du projet de territoire. Mais quelques questions, au travers du débat, ont été exprimées sur des solutions alternatives, à savoir pourquoi pas un Technocentre en vallée du Rhône, au Tricastin, parce que, là-bas, il y a une partie du gisement. Ce point-là a été clairement clarifié au travers du débat à plusieurs moments par Orano, en indiquant qu'ils se projetaient clients du Technocentre avec un Technocentre à Fessenheim.

Concernant la pertinence technique de l'installation, ce point-là a été largement échangé, partagé au cours du débat, pour justement valider que ce projet avait un intérêt de par sa connexion avec les réseaux de transport. Le grand canal avec ses ports, le fer, le site est connecté au réseau ferré, la voie de transport de colis lourds qui est juste à côté, les infrastructures énergétiques qui sont à côté, du côté de la route, ainsi que le réseau gaz justifient la bonne implantation de ce projet ici, parce qu'il est bien nourri de ces infrastructures.

L'attrait économique du projet a aussi été, de notre point de vue, clairement exprimé en termes d'emploi local. Alors, nous avons vu, notamment au cours de l'atelier, je crois, le 11 décembre dernier, à

Biesheim, sur le fait que, finalement, des expressions d'associations ou de public étaient : « Le Technocentre serait un repoussoir d'autres projets. » Au contraire, des acteurs ont clairement dit et confirmé leur intérêt pour le projet Technocentre, ici, à Fessenheim. Et je reprends le témoignage de la Communauté de communes qui indiquait que, finalement, il y a beaucoup plus de demandes que de possibilités dans la mesure où il n'y a pas assez de foncier pour répondre à toutes les demandes. Donc, je pense que nous avons eu la réponse au cours de cet atelier.

En parallèle, il y a eu de nombreuses attentes auprès des élus et acteurs socioéconomiques, afin d'aller chercher des synergies entre les différents projets qui sont prévus ici, sur le territoire, sous l'angle de la formation, de l'accompagnement, du recrutement, des transports notamment. Mais cette liste n'est pas exhaustive.

Enfin, je voudrais terminer ce point sur le fait que ces échanges ont été toujours nourris par une forte attention des jeunes publics. Notamment au cours du Salon de l'emploi et de l'étudiant à Colmar, samedi dernier, ils sont venus spontanément se renseigner pour savoir s'il y avait des processus de recrutement, s'il y avait des formations, et s'intéresser au projet. Et ce point-là est extrêmement fort, et montre que la jeunesse s'intéresse à ce projet.

Pour finir, et avant de donner la parole à M. BAVEREL, je voudrais vous faire part d'un témoignage qui m'a marqué au cours de ces nombreux points d'échanges. C'était à Super U, le premier jour, le 12 octobre dernier. Une dame est venue nous voir, elle venait faire ses courses, et elle s'intéressait au projet, nous avons échangé. Et de fil en aiguille, je me suis rendu compte que le fils de cette dame était au chômage, parce que le contrat de son fils n'avait pas été renouvelé, suite à l'arrêt définitif de la centrale nucléaire. En tant que Directeur de site, cela m'a touché. Ce qui montre que, effectivement, il y a un intérêt à implanter sur le site ce Technocentre afin de générer les emplois associés.

Je donne la parole à M. BAVEREL, qui va poursuivre cette lecture du débat public.

M. Jérôme BAVEREL – EDF

Bonsoir à toutes et à tous. Je suis, moi aussi, extrêmement content d'être accueilli dans cette salle des fêtes de Fessenheim rénovée. C'est un vrai plaisir. Et je vais poursuivre les éléments que Laurent JARRY vient de vous présenter, sur ce premier retour que nous pouvons faire à trois mois et demi du débat. Il reste encore quelques jours et nous commençons à regarder, analyser, comprendre ce qui a été dit, au fur et à mesure de ce débat.

Sur le modèle économique, nous avons eu plusieurs questions, lors des réunions, sur le site Internet. C'est clair, cela a été un sujet qui a animé les différentes séquences de ce débat. Il s'agit bien d'un projet qui est viable économiquement et trouve sa viabilité dans la vente des lingots, mais surtout par le prix qui sera payé par les producteurs de métaux TFA, qui amèneront leurs gisements à être traités au sein de l'installation. Nous nous sommes efforcés tout au long du débat, chaque fois que la question du modèle économique est arrivée, de répondre avec les meilleures informations dont nous disposons. J'ai bien noté qu'il y avait un certain nombre d'attentes complémentaires, mais aujourd'hui, les contraintes liées aux enjeux industriels et commerciaux inhérents à ce projet ne nous permettent pas de donner un certain nombre d'éléments chiffrés, et c'est bien sûr compréhensible. Pour autant, dans la continuité de ce que nous avons déjà fait, c'est-à-dire continuer à expliquer les paramètres de ce modèle économique, nous sommes en train de rédiger une fiche thématique dédiée, qui précisera, qui amènera des éléments complémentaires, des ordres de grandeur liés au modèle économique de l'installation et qui sera publiée avant la fin du débat public, mise en ligne par la Commission sur son site Internet.

Concernant le procédé industriel, qui est un sujet qui me tient à cœur en tant que Directeur de ce projet, et puis, avec mon passé dans le monde de l'industrie depuis plus de 20 ans. Je considère et EDF considère que le débat public a permis de présenter, d'expliquer en détail les procédés industriels qui seront mis au sein de l'installation. Ces présentations ont été complétées par des témoignages extrêmement éclairants, extrêmement riches d'industriels, Cyclife Sweden, mais aussi d'industriels allemands qui nous ont présenté les pratiques mises en œuvre dans leurs installations. Au-delà de la description, de la présentation des procédés, nous avons eu aussi, lors de l'atelier qui s'est tenu à Mulhouse pendant la Semaine de l'industrie, l'expression des experts de la métallurgie qui ont précisé et expliqué que les procédés que nous mettrons en œuvre au sein de l'installation sont éprouvés et conçus pour traiter des métaux.

Je vais continuer sur cette réunion qui était dédiée aux processus industriels, lors de laquelle Cyclife Sweden a expliqué, avec des cas pratiques et mis en avant le retour d'expérience du traitement de métaux très faiblement radioactifs qui est opéré depuis plusieurs dizaines d'années au sein de l'installation. Cela a permis au public d'avoir des éclairages précis, concrets sur ce type d'installation et la manière dont il fonctionne. Nous avons clairement noté qu'à l'issue de ces interventions, de nombreuses questions complémentaires sur le procédé industriel et les modalités de réalisation des

activités au sein de l'installation sont apparues sur la plateforme Internet du débat public. Cela témoigne de l'intérêt du caractère industriel et des procédés industriels de cette future installation. Nous avons répondu de manière précise avec les meilleurs éléments disponibles, en donnant l'ensemble des éléments chiffrés qui permettent de répondre à ces questions.

Près de 200 questions – M. JARRY l'a indiqué tout à l'heure – ont déjà été répondues sur la plateforme Internet du débat public.

Pour continuer sur l'objet et l'item du procédé industriel, je ferai référence au webinaire qui s'est tenu la semaine dernière et lors duquel un institutionnel allemand, des industriels allemands, PreussenElektra et Cyclife Germany, ont précisé la réglementation mise en œuvre en Allemagne, les modalités pratiques mises en œuvre sur les installations qui opèrent déjà des activités analogues en Allemagne. Cela a permis de démontrer et de mettre en évidence que la libération, le recyclage des métaux, dont la radioactivité est inférieure au seuil d'exposition de 10 μ Sv par an, qui est un seuil européen, est déjà en œuvre dans toute l'Europe et que cette pratique est courante. Cela a permis aussi, au regard de tous les éclairages que nous vous avons amenés sur l'installation et les différents contrôles qui seront réalisés, de démontrer et de mettre en avant, de vous expliquer le fait que notre installation sera au meilleur standard pour réaliser ce type d'activité.

Sur le statut de l'installation et des contrôles et modalités de contrôle qui y sont associés, les différents acteurs de l'État qui seront en responsabilité sur ces sujets ont pu, lors de différentes réunions publiques, indiquer et préciser la manière dont une installation est classée. Installation pour la protection de l'environnement. Lors de plusieurs réunions, ces échanges ont eu lieu avec la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, avec la mission Sûreté nucléaire et radioprotection et avec l'Autorité de sûreté, qui ont toutes amené des éclairages sur le statut futur de l'installation en tant qu'ICPE. Il a été mis en évidence et présenté par ces acteurs qu'il y a un cadre réglementaire extrêmement précis, extrêmement normé, qui fait l'objet de critères techniques et qui permet de valider le caractère ICPE d'une installation. Lors de ces échanges, à plusieurs reprises, lors de deux réunions et d'autres échanges, la DREAL a aussi pu indiquer qu'elle est compétente en matière de contrôle sur des installations du type ICPE, qu'elle le fait tous les jours dans le Grand Est et qu'elle le fait notamment et par exemple au centre de stockage des métaux TFA, le CIRES, qui est une installation ICPE.

Sur le dernier item, qui est un item majeur, qui recouvre l'ensemble des enjeux environnementaux, beaucoup d'enjeux environnementaux et beaucoup d'items liés à ces enjeux ont suscité de l'intérêt et ont fait l'objet de très nombreux échanges et de très nombreux apports d'information de la part d'EDF. Il a été indiqué tout à l'heure qu'il y a eu deux webinaires sur le sujet environnement, puisque des questions complémentaires sont venues à l'issue du premier webinaire, que nous étions en mesure de donner des éléments complémentaires, ce qui a amené la CPDP à organiser un second webinaire en janvier, dans lequel nous avons pu aller plus loin dans la description du cycle de l'eau, par exemple, comme cela a été souligné tout à l'heure. Des fiches d'information thématiques ont aussi été produites pour mettre en avant et donner les éléments sur la gestion de l'eau et les rejets.

Concernant le sujet important des enjeux sanitaires liés à la valorisation des lingots, même si ce sujet a déjà été traité et a déjà fait l'objet d'un débat dans le cadre du débat public sur le plan national de gestion des déchets et des matières radioactives – ce qui a amené d'ailleurs à faire évoluer la réglementation sur laquelle le projet Technocentre se fonde – il nous a paru extrêmement important qu'aient lieu une discussion, un échange, des partages et une réunion dédiée sur ce sujet. Elle a permis de rappeler l'absence d'impact d'une exposition 300 fois inférieure à celle de la radioactivité naturelle. Et nous remercions à ce titre, de manière vive, les éléments de clarification qui ont été apportés par plusieurs médecins qui étaient présents lors de cette réunion et qui ont pu présenter des éléments factuels à ce sujet, qui sont d'ailleurs repris dans un cahier d'acteurs, celui de la Société française de médecine nucléaire, qui est extrêmement précis et extrêmement pédagogique vis-à-vis de l'innocuité des lingots qui seront produits au sein de l'installation.

Plus globalement sur les différents enjeux environnementaux, les sujets ont été variés – je l'ai dit. Il y a eu des questionnements sur les rejets, des questionnements sur la consommation d'eau, des questionnements sur l'inondation, sur la tenue de la digue du Grand canal d'Alsace en cas de séisme. Nous avons aussi eu quelques questions sur la localisation géographique, à Fessenheim, au regard du positionnement géographique d'un gisement important à Tricastin, et cela, dans une logique d'émissions de gaz à effet de serre. Il a déjà été dit et répondu à plusieurs reprises par Orano que l'implantation à Fessenheim est quelque chose avec lequel ils sont en phase et qu'ils rejoignent. Les deux réunions dédiées environnement ont permis d'amener des éléments. Les deux fiches complémentaires ont permis de compléter ces éléments et de vous mettre à disposition l'ensemble des informations utiles pour appréhender les enjeux environnementaux du projet.

Concernant le cas du séisme et de l'inondation, nous avons apporté une réponse précise, basée sur les études qui ont été réalisées dans le cadre de l'exploitation de la centrale nucléaire. Ces éléments avaient été communiqués lors des commissions locales d'information et de surveillance. Nous les avons remis à disposition du public lors du webinaire, la semaine dernière, ce qui a permis d'amener la réassurance sur la maîtrise de ces risques.

Nous avons aussi pu, lors des réunions, apporter des éléments sur le sujet des transports qui était abordé tout à l'heure. Des flux quantifiés, chiffrés ont été mis à disposition, intégrant l'ensemble des transports pour l'ensemble des gisements qui seront traités au sein de l'installation Technocentre. Ils permettent d'avoir une vision du faible impact de ce trafic routier par rapport au trafic actuel. Pour autant, nous l'avons déjà dit, des études sont en cours, des réflexions sont en cours afin de minimiser le trafic routier pour l'amener le plus bas possible dans les différentes phases de construction et d'exploitation de l'installation.

De manière un peu plus générale, l'intérêt de continuer à apporter de l'information sur les sujets environnementaux, sur la manière dont les contrôles seront opérés au sein de l'installation, et ce, au fur et à mesure de l'avancement du projet, est exprimé par de nombreux acteurs. Je vais citer M. TRIMAILLE, adjoint à la mairie de Mulhouse, qui, lors de la réunion sur le processus industriel à Mulhouse, a fait part de l'importance de ce point. Je vais citer des cahiers d'acteurs, de l'association Au fil du Rhin et la conclusion du cahier d'acteur du Landkreis Breisgau, qui amène ce point comme un point important dans la poursuite du projet.

Selon les décisions que nous prendrons à l'issue de ce débat, qui seront bien sûr prises à la lumière des enseignements du débat public, et notamment à la lumière du compte-rendu et du bilan qui seront produits dans les mois à venir par la Commission particulière et la Commission nationale du débat public, nous regarderons de près ce point de continuité de l'information du public sur les sujets environnementaux et de contrôle au sein de l'installation. Nous regarderons ce qui peut être proposé et ce qui peut être mis en place. C'est un point d'attention qui est extrêmement important pour nous et qui fera l'objet d'échanges, dans les phases de concertation continue, dans les phases d'enquête publique, en fonction de la décision qui sera prise, à l'issue de ce débat public, par le maître d'ouvrage.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur JARRY. Avez-vous terminé ? Écoutez, je vous donne une minute, parce que nous avons dépassé déjà de dix minutes.

M. Laurent JARRY – EDF

Je vous rassure, je ne prendrai pas plus d'une minute. Mais en synthèse, un point important. Nous avons souhaité, avec M. BAVEREL, profiter du moment pour vous faire une lecture du débat. Ce débat a été pour nous très riche d'enseignements, très riche d'échanges. Et nous avons essayé ce soir de vous apporter une première lecture qui, bien entendu, va se poursuivre parce que le débat n'est pas terminé et nous profiterons des prochains temps, de prochaines semaines, afin de prendre en compte tous les enseignements du débat au travers de toutes les modalités qui ont été menées.

Je voudrais en profiter, vu que c'est la fin de la prise de parole, pour remercier tous les publics qui se sont mobilisés sans faille depuis presque quatre mois et pour venir aux différentes modalités, le soir entre 18 h 30 et 21 h, et qui ont apporté leur soutien et qui ont permis de poser des questions, d'enrichir et d'aller plus loin dans la compréhension du projet. Et également, remercier les personnes qui l'ont fait à distance, parce que beaucoup de personnes l'ont fait derrière leur ordinateur, chez elles, un soir entre 18 h 30 et 21 h. Je voudrais aussi remercier les associations, quelles qu'elles soient, qui ont produit un cahier d'acteur, et qui ont mis par écrit leurs arguments, leurs analyses, leurs points de vue, afin d'enrichir le débat. Je voudrais aussi remercier l'équipe EDF qui, depuis quatre mois, fait le maximum d'engagement afin de produire une information de qualité pour servir la qualité du débat public. Et enfin, je voudrais remercier M. LAURE et son équipe de nous avoir permis d'aller à la rencontre de ce public large. Merci.

Applaudissements

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci pour votre conclusion, Monsieur JARRY. Merci, Monsieur BAVEREL. Nous ne sommes pas trop mauvais pour le temps, il nous reste une vingtaine de minutes. Et là, vraiment, vous avez la parole. Si vous permettez, je vais donner la parole à Monsieur qui lève la main depuis un petit moment, avec la veste orange, et ensuite Monsieur le Président, ici. Et puis, il y a des mains qui se lèvent. Nous aurons tout à l'heure un point de vue également sur le *chat*, puisqu'on me dit qu'il y a des réactions. Je vous en prie.

M. Benjamin ZOUA WASSOLLO BELLO

Je m'appelle Benjamin, je suis alternant ingénieur en sécurité et risques industriels. Ma question s'adresse à tous ceux qui ne sont pas partisans de ce projet. Aujourd'hui, on a un besoin fulgurant en énergie, et c'est vrai. Donc des centrales nucléaires verront le jour, coûte que coûte. C'est une obligation, que nous serons obligés de supporter avec le temps. Ma question est : qu'est-ce que vous proposez face à ces métaux issus des centrales nucléaires en déconstruction, dont vous avez tant bataillé pour leur fermeture ? Est-ce qu'on les met en terre, en les léguant à nos enfants ? Ou encore, est-ce qu'on les recycle dans les pays voisins sans se poser de questions, si nous les exposons davantage à leur population ?

Les métaux radioactifs font désormais partie de notre environnement, tout comme les arbres qu'on a dans nos jardins. Nous sommes tous piégés par nos habitudes et nos consommations. La véritable crainte, ici, ce ne sont pas les métaux TFA, mais le régime ICPE que va prendre ce projet. Ce projet, forcément, sera classé SEVESO seuil haut, selon les activités, selon l'utilisation des produits chimiques et selon les besoins en énergie de ce projet-là. Donc, jusqu'à aujourd'hui, EDF a su garantir la maîtrise des CNPE, en termes de protection radioactive. Mais pourquoi pas celle d'un projet qui présente un risque aussi faible face à une centrale nucléaire en production ?

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci pour ce témoignage. Il y a Monsieur, au premier rang. Je lui avais donné la parole, si vous voulez bien. Puis, on ira au fond de la salle.

M. Franck FAVRE

Bonjour à toutes et à tous. Franck FAVRE, je suis le Président du MEDEF Alsace et je suis aussi le Vice-Président de la CCI Alsace Eurométropole. Bien sûr, nous sommes très favorables à ce projet, mais je vais l'expliquer en deux ou trois mots. Je représente effectivement plus de 450 000 salariés, 100 000 entreprises, et notamment toute la bande rhénane qui a besoin en effet d'industries et d'emplois.

Je rebondis sur ce que vous disiez, Monsieur JARRY. Nous aussi, nous avons une préoccupation et nous savons que 2 000 familles, directement ou indirectement, ont été impactées par la fermeture de Fessenheim. Pour les Alsaciens, c'est vraiment quelque chose qui a été, sur la zone économique que nous sommes, une catastrophe. Aujourd'hui, il y a une vraie logique avec ce Technocentre. Le travail que nous faisons avec Gérard, depuis de nombreux mois, avec la zone EcoRhéna, l'extension du port...

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Gérard, c'est M. Gérard HUGUES, le Président de la Communauté de communes.

M. Franck FAVRE

Gérard HUGUES, pardon. Mais en tout cas, il y a un vrai projet industriel Centre Alsace qui, effectivement, permettra de garantir de l'emploi. Liebherr va s'installer chez nous, pas loin. Constellium est un futur client du Technocentre. Enfin, bref. Aujourd'hui, le Technocentre, pour nous, s'inscrit dans tout le travail qui est fait par beaucoup d'industriels dans la durabilité du *business model* économique que nous souhaitons porter. Et effectivement, le réemploi qui existe dans de nombreux métiers et aussi dans beaucoup de filières où nous sommes en train de réfléchir à ce réemploi et, pour nous, le Technocentre a tout son sens dans le réemploi effectivement des matériaux. Donc, nous sommes très favorables.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur le Président. On va aller vers le fond, il y a deux prises de parole. Vous avez déjà parlé, Monsieur, alors peut-être un peu après. Et puis, il y a M. ROSA. Je n'ai pas oublié que vous vouliez parler, mais vous allez faire cela de façon concise. Allez-y.

M. Stéphane MARTIN

Bonsoir. Stéphane MARTIN, chargé de mission au sein de l'association ENERGIC 52-55. Pourquoi ENERGIC 52-55 ? Parce que l'on regroupe 120 entreprises sur le territoire de la Meuse et de la Haute-Marne autour du futur projet Cigéo.

Je voudrais souligner le travail partenarial qui a été réalisé avec EDF depuis plus de deux ans. Le travail qui a été réalisé également auprès des fondeurs haut-marnais. Tout le monde sait que la Haute-Marne est une terre d'industrie, une terre de fonderie depuis des siècles, et donc apporter le témoignage sur le projet de Technocentre, et pour redire que l'ensemble des produits qui seront issus du Technocentre seront très facilement écoulés auprès des industriels locaux, sur la Meuse et la Haute-Marne. Donc, ce projet, même à 200 kilomètres, nous en avons besoin.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors, au fond, il y avait M. ROSA. Je vais tout de même vous donner la parole. Est-ce que c'est vous qui parlez, Monsieur ROSA ? Madame ? Très bien. Donc, Madame, s'il vous plaît, ne lisez pas un texte trop long, une déclaration trop longue, mais nous vous écoutons quand même.

M. Gustav ROSA

Vielen dank.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Pardon, si vous parlez en allemand, cela va être encore plus long. Est-ce que cela peut être Madame qui lise votre texte ? Ou est-ce trop compliqué ?

M. Gustav ROSA

(Par l'interprète) Ma collègue va lire le texte en français, et moi, je vais seulement lire en allemand le dernier paragraphe. *Vielen dank.*

Mme Béatrice HASSENFRAZ

Bonsoir, Mesdames, Messieurs. Donc, je m'exprime au nom du représentant du collectif de veille de Breisach, M. Gustav ROSA.

C'est aujourd'hui la dernière fois que nous discutons de ce projet sous le titre « Forum de partage des contributions ». En tant que représentant de la *Mahnwache*, j'ai été présent et j'ai suivi tous les débats depuis le début. Il y a eu beaucoup de discussions idéologiques, d'innombrables chiffreages techniques que peu de personnes ont compris, l'énoncé de faits exacts et aussi de faits inexacts. Je remercie la Commission qui s'est efforcée de donner la parole à tous les acteurs pertinents et aussi d'inclure la partie allemande.

Ce qui a dominé le débat depuis le début, c'est, outre le fracas de chiffres déjà évoqués, la présentation autocentrée d'EDF et de ses soutiens pour vendre le projet. Certes, on ne pouvait guère s'attendre à autre chose, mais pour ce faire, il n'y avait pas nécessité d'un débat public. Ce qui, selon moi, fait défaut et ce qui devrait être prioritaire dans une société moderne, c'est le facteur humain. L'énergie nucléaire repose sur des avantages à court terme et laisse les conséquences à long terme aux générations futures. Il manque le regard prospectif, innovateur.

A-t-on pensé aux Allemands et aux Français de cette région qui ne cessent de se rapprocher, pour qui les emplois, les commerces et la vie culturelle ne connaissent plus les frontières ? Il a fallu des décennies pour que les ennemis d'hier soient devenus des amis. Nous, membres de la *Mahnwache*, nous vivons cette amitié franco-allemande au vrai sens des mots. Quelques réflexions émanant du public présent sur commande, proférées pendant le débat, me brisent le cœur. La confiance entre nos deux peuples a été mise en question. Ce type de reproche divise nos sociétés. Je n'ai aucune indulgence à l'égard de certains participants élus locaux, pour qui les accords internationaux, le traité d'Aix-la-Chapelle de 2019 et une région économique franco-allemande commune et innovante ne signifient rien et qui considèrent un projet de l'industrie nucléaire comme un projet de territoire, sachant très bien que cela mettrait un terme définitif à tout le processus post-Fessenheim.

Ce débat le montre clairement, le Technocentre divise les opinions et enterre la coopération franco-allemande dans le Rhin supérieur, au cœur de l'Europe. En lieu et place d'une amitié sans frontières, on voit naître la suspicion et le conflit idéologique. Le puissant lobby nucléaire s'accroche à un projet qu'il juge prestigieux, projet très coûteux, économiquement discutable, qui pèse sur l'environnement et la coopération franco-allemande. Et tout cela pour une promesse de 200 emplois. Ce n'est pas seulement un déshonneur pour nous, riverains, mais aussi pour le monde politique à plus grande échelle. Berlin et Paris sont loin et regardent ailleurs.

Nous autres, citoyens allemands et français de la *Mahnwache Dreieckland*, collectif de veille des trois frontières, avons manifesté pendant dix ans, tous les lundis et par tous les temps, pour un avenir commun et innovant. Nous avons...

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Madame, excusez-moi, est-ce encore un peu long ? Parce qu'il faut aller à la conclusion maintenant, s'il vous plaît.

Mme Béatrice HASSENFRAZ

Oui, j'arrive bientôt au bout.

Nous avons imaginé des communes comme Ungersheim, autonome dans sa consommation d'énergie, des parcs industriels émergents, comme celui d'Eschbach, avec six milliers d'emplois d'avenir, et une

agriculture écologique et respectueuse de l'environnement. Nous avons rêvé, par-delà les frontières, d'un avenir où il fait bon vivre sans craindre les dégâts infligés à l'environnement.

La volonté d'EDF de construire son Technocentre à Fessenheim n'a pas sa place dans notre rêve.

M. Gustav ROSA

(Par l'interprète) Moi-même, je suis une vieille personne, mais je dois quand même encore une fois répondre. Nous nous sommes battus pendant plus de dix ans, Français et Allemands, pour mettre le doigt sur tous les problèmes qui se posent. Et puis, surtout, le fait qu'EDF s'installe ici sans tenir compte de nos aspirations, dans le cadre de l'amitié franco-allemande. J'exprime ma honte à cela. Néanmoins, je dis « vive l'amitié franco-allemande ! » et merci de m'avoir donné la parole.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Vive l'amitié franco-allemande ! Monsieur le Maire, je vous donne la parole tout de suite. Il y a deux mains qui s'étaient levées ici, sur le bord de l'allée. Si vous pouvez vous exprimer aussi par rapport à votre ressenti de ce que nous allons faire, c'est bien. Il y a une question du côté du *tchat*, peut-être après. Juste après ce Monsieur. Allez-y.

M. Philippe ARMENGAUD

Merci. Philippe ARMENGAUD. Je m'exprime ici au nom de l'ADIRA, qui est l'Agence de développement économique d'Alsace. J'ai déjà eu l'occasion, dans le débat, de m'exprimer plus tôt. Simplement vous redire la gratitude que nous pouvons avoir à l'organisation d'un débat comme celui-là, à la fois envers la CNDP, envers EDF. Je crois que c'est un bel exercice démocratique. Tout le monde a eu l'occasion de s'exprimer. Je me souviens de la réunion d'ouverture qui était assez animée. Et puis, finalement, nous avons trouvé la sérénité au fil des réunions et au fil des débats.

Nous accompagnons pas mal de projets industriels en Alsace, et nous avons rarement l'occasion d'aller aussi loin dans l'analyse des projets, dans la mise en perspective des enjeux, dans la prise de hauteur. Et je crois que tout cela est de nature à dépassionner le débat et, ici, à démythifier un peu l'idée du Technocentre.

Je pense que l'ensemble des échanges que nous avons eu ici a permis de rassurer sur le plan de la santé humaine et sur le plan du risque environnemental, s'il y avait des inquiétudes, des interrogations. Et je crois que ce projet aujourd'hui, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, mais il est décisif pour la filière nucléaire. Il est significatif pour l'industrie alsacienne et il est essentiel pour le territoire, ici, de la Communauté de communes Alsace Rhin Brisach. Et c'est à ce titre que, effectivement, l'ADIRA est en soutien à la fois de l'industriel, à la fois d'EDF, et à la fois de la Communauté de communes d'Alsace Rhin Brisach, dans l'ensemble des projets de réindustrialisation qui sont portés sur ce territoire.

Donc, je voulais réexprimer ici à la fois ma gratitude et notre soutien. Et un mot que nous avons assez peu entendu, finalement, c'est la confiance. Je pense que nous pouvons avoir confiance en un projet comme celui-là, à l'échelle du territoire et à l'échelle nationale. Merci beaucoup.

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Merci pour votre témoignage. Monsieur le Maire, vous avez demandé la parole et, après, on passera la parole à M. HATZ, au fond, et à nouveau à quelqu'un qui n'a pas parlé, là-bas.

M. Claude BRENDER – Maire de Fessenheim

Merci, je vais essayer d'être assez court aussi, Monsieur le Président, sur les attentes que nous avons, nous, élus locaux, et moi, en tant que Maire de Fessenheim, sur le débat public. Nous avons traduit effectivement ces attentes et notre position via un cahier d'acteur, après consultation du Conseil municipal. Donc effectivement, tout le déroulé de ce débat nous a tout de même rassurés, et confortés sur la position qui est aujourd'hui celle de la commune et du Conseil municipal qui représente quand même les habitants de cette région ou de cette commune, pour un lieu d'implantation. Nous sommes donc en première ligne. Donc, nous avons été rassurés sur les exposés qui ont été très pédagogiques, très explicatifs et très clairs. Merci encore pour ces éléments qui ont été transmis et qui nous confortent, encore une fois, sur cette position. Et nous sommes, demain, absolument fiers d'accueillir ce projet sur notre commune, et qui fera du bien à notre bassin d'emploi.

Juste un petit mot pour M. ROSA. Je pense qu'il a la chance aujourd'hui de pouvoir s'exprimer ici en France, de donner son avis, qui est ce qu'il est. Mais il n'y a pas de réciprocité sur cette information, Monsieur ROSA. Tous les projets qui se font en Allemagne, nous n'avons absolument aucun droit, nous, à la parole. Nous ne sommes absolument pas informés de ce qui se passe de l'autre côté du Rhin. Donc j'aimerais bien aussi que le traité d'Aix-la-Chapelle, auquel vous vous référez souvent, nous permette aussi, à nous, d'avoir des informations sur ce que vous faites en Allemagne. Et nous en avons un peu marre d'étouffer sous la fumée des centrales à charbon allemandes. Merci.

Applaudissements

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Monsieur HATZ, s'il vous plait. Ensuite, Monsieur, au fond. Après, nous prendrons une question du *tchat*. Et après, nous irons vers la conclusion de notre réunion.

M. André HATZ

Monsieur le Président, l'association Stop Fessenheim que je représente a participé à tous les débats, du début à la fin. Nous avons été actifs, nous avons fait un cahier d'acteur, nous avons posé de très nombreuses questions. EDF a toujours tourné autour du pot, n'a jamais répondu clairement aux questions. Lorsque nous posons une question chiffrée, nous voulons une réponse chiffrée. EDF ne l'a pas fait. EDF s'est servie de vous tous, les animateurs de ces débats. EDF s'est servie de la CNDP pour faire sa publicité pour le Technocentre. Voilà ce qu'il en est.

Même ce soir où EDF devait répondre aux interrogations que vous aviez soulevées, toute l'équipe du débat, EDF nous a de nouveau déroulé son rouleau compresseur, sans répondre véritablement aux questions soulevées. C'est une honte ! C'est une honte.

Je salue votre perspicacité. Cela n'a pas toujours été facile et il y a eu des moments où vous avez peut-être failli tomber dans le fossé, mais vous avez gardé la route. Alors, je tiens à remercier très vivement la CPDP. Vous avez fait un excellent travail. Mais je tiens à exprimer ma honte d'avoir dans mon pays une entreprise EDF qui est financée uniquement par l'argent public, qui fait faire du débat public et qui a fait vraiment outrage à ce débat.

Applaudissements

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Monsieur HATZ, je vous sais gré de votre participation exemplaire au débat public, et je vous laisse la responsabilité de vos autres propos. Sachez que dans notre compte-rendu, nous reprendrons tous les éléments que nous avons entendus. Nous en rendrons compte, de sorte que EDF puisse prendre sa décision avec tous les éléments disponibles. Et c'est cela qui fait, je crois, la confiance que nous avons essayé de créer ensemble.

Monsieur voulait prendre la parole derrière. Ce sera la dernière question dans la salle. Ensuite, nous écouterons le *tchat* et puis nous allons conclure.

M. Thierry MEYER

J'entends des gens de EDF qui se tapent sur le ventre pour ce beau projet, les élus locaux qui sont heureux de recevoir des millions. Bien sûr, on donne des millions quand personne ne veut... pour des millions, il y a des gens qui se mettront à plat ventre. La dernière fois, j'avais déjà une fois posé la question. Ici, j'entends dire que l'on a des problèmes d'emploi, alors que d'un autre côté, j'entends dire que l'on ne sait plus où mettre les entreprises, et l'on accepte un projet qui va bouffer des hectares pour 200 emplois. Il y a quelque chose qui est complètement délirant dans cette affaire et qui n'est pas logique.

Et le problème en France, en particulier, c'est que le nucléaire n'est pas logique. Et quand il y a des dogmatismes sur le nucléaire, ce n'est pas du côté des écolos qu'il faut le chercher, c'est de l'autre côté. Cela, c'est quelque chose d'extrêmement important et qu'il faut comprendre. Et c'est pourquoi EDF reçoit des milliards. On construit une centrale nucléaire qui doit en coûter trois, qui en coûte douze. Et on rigole, on dit : « On est des bons ». Et là, on va faire un technocentre pour 450 millions. Une fonderie de ferraille, 450 millions, mais c'est délirant. Il y a quelque chose qui ne tient pas la route.

Ensuite, juste une chose encore que je voudrais dire, et après, je m'arrête, c'est que l'on ne dépollue pas, on ne décontamine pas. On met d'un côté, dans des fûts, du radioactif qui reste radioactif, on sort de la ferraille, c'est de la ferraille, ce n'est rien d'autre, mais qui est un peu radioactive. Alors, très, très, très peu, mais bon, on en prend quand même un peu. On balance cela dans la nature, pour Monsieur tout le monde. Et on va vers la voie de la dissémination. Et cela, c'est extrêmement dangereux. Et la banalisation du nucléaire, qui est l'énergie la plus dangereuse. Merci.

Applaudissements

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Nous avons une ou deux questions du côté du *tchat*, on va les prendre, ou des observations, des recommandations.

M. Antoine ADLER – CPDP

Monsieur le Président, il y a eu beaucoup de questions, ce soir, sur le projet et pas trop de questions sur la thématique. Mais il y en a une, et cela peut vous permettre d'avoir le mot de la fin. « Lorsque EDF apporte une réponse à un questionnement, la CNDP considère-t-elle la réponse comme « soldée » ? »

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

Sans doute pas soldée, non. Nous ne jugeons pas de la pertinence, ni des questions, ni des réponses qui sont apportées, ni des observations qui sont faites. Et vous avez vu qu'il y avait une très grande diversité de propos. Nous les écoutons, nous les entendons et nous en rendrons compte.

Nous arrivons au bout de cette réunion, à peu près à l'heure. Je vous remercie vraiment, très sincèrement, de votre présence. Certains sont venus de loin. Je remercie également ceux qui nous ont suivis, je crois que c'était une cinquantaine d'internautes qui se sont branchés sur les réseaux.

Vous pouvez bien sûr continuer, comme je l'ai dit tout à l'heure, à communiquer, poser des questions, jusqu'au 7 février pour ce qui concerne les questions/réponses. Et puis, nous avons mis une date qui n'est pas réglementaire, mais que nous souhaitons tenir, c'est celle du 2 février pour la réception des cahiers d'acteurs, afin que nous puissions les publier dans la foulée et que chacun puisse en rendre compte. Vous avez ici les dates qui viennent maintenant. Nous ferons notre compte-rendu dans les deux mois qui suivent la clôture du débat, c'est-à-dire avant le 7 avril 2025. Et le maître d'ouvrage produira sa réponse, sa décision justifiée, dans un délai de trois mois qui suivront, c'est-à-dire au début de l'été.

Et si EDF décide de poursuivre son projet, il y aura ensuite les demandes d'autorisation environnementale et de dérogation qui feront l'objet d'instruction par les autorités compétentes.

Si tout cela se poursuit, la CNDP désignera un ou une garante, pour assurer la concertation continue pendant toute cette période de l'instruction, jusqu'à l'enquête publique et jusqu'à la consultation électronique pour la dérogation.

On va passer très vite sur les diapositives suivantes. Vous connaissez cela par cœur pour tous ceux qui viennent régulièrement. Vous pouvez continuer à consulter, déposer, rédiger un cahier d'acteur, comme je viens de le dire. Et puis, il y a toujours ce téléphone, qui vous attend, le mail de la Commission, vous l'avez sur les documents qui sont à l'entrée, et puis l'adresse postale du bureau du débat.

Je voudrais, avant de passer la parole au Président de la CNDP, Marc PAPINUTTI, conclure non pas le débat, mais cette réunion qui est une réunion tout de même un peu conclusive pour faire quelques remerciements. Les premiers iront à EDF. Je dois le faire tout de même parce que nous vous avons beaucoup sollicités pendant ce débat. Je me permets une liberté de Président de Commission, je ne sais pas si j'ai le droit de le faire, mais je dirais à EDF que j'ai bien écouté votre propos tout à l'heure, il est clair, il est cadré, il est, comme je le disais, vraiment très bien préparé, mais j'aurais aimé, et vous le direz peut-être plus tard, que vous disiez si vous avez entendu les doutes qui sont ceux du public, les questions qui restent en suspens. C'est certain que votre projet tient la route, tel que nous l'écoutons, mais je pense qu'il y a dans la salle aussi, dans le public qui nous a interpellés, des questions qui restent en suspens et qu'il faudra bien prendre en compte. Voilà ce que je voulais dire. Mais je vous remercie à nouveau pour votre attitude pendant le débat et le travail qui a été fait également par vos équipes.

Je voudrais remercier, vous, le public, qui vous êtes mobilisés à différents niveaux, de différentes façons. Les acteurs. Je pense que – et l'ambiance de ce soir le démontre – nous sommes arrivés à créer, à passer un contrat de confiance avec les acteurs. Il y en a qui sont partis du débat. Il y en a qui ont claqué la porte et pas forcément d'ailleurs uniquement les acteurs associatifs. Il y a eu ces tensions qui se sont produites. Mais nous avons réussi à construire quelque chose qui permet de se parler. Et je pense que c'est vraiment l'ambition du débat public et l'ambition de la CNDP.

J'aimerais remercier notre commission, que j'ai eu l'honneur de présider. Elle n'a pas fini de travailler, rassurez-vous. Mais vous avez vu passer, les uns après les autres, ses membres qui se sont beaucoup investis, avec leur personnalité, comme je l'ai indiqué tout à l'heure. Notre secrétariat général, et c'est une cheville ouvrière du débat public. Vous les avez vus ici ou là, ils sont toujours à la manœuvre. Léo PILLET, qui est notre Secrétaire général, Adrien BRAZ et Patricia DIDIERJEAN, qui sont aussi dans la salle et qui nous aident. Et puis nos deux interprètes, qui sont là depuis le début, qui ont fait un boulot fantastique, Anette WEIGOLD et Jean-Marc PFAU, et qui ont vraiment permis, je crois, dans de bonnes conditions, au public allemand de s'associer.

Je terminerai aussi en remerciant la régie qui nous accompagne, avec les caméras. Il y a un, deux, trois, quatre, cinq, six. Ils sont merveilleux, parce que tout roule. Moi, je n'ai jamais connu un débat public où il n'y ait pas un problème de micro, un problème de caméra, et un problème de projection et

donc c'est très important. Voilà ce que je voulais dire. Un grand merci à tous. Et je passe la parole à Marc PAPINUTTI, Président de la Commission nationale.

M. Marc PAPINUTTI – Président de la Commission nationale du débat public

Merci, Jean-Louis. Deux petits mots en complément de tout ce qui a été dit, et avant les remerciements aussi, les miens. Le premier mot est de dire que nous avons une réunion finale. Sachez simplement que tout ce qui a été dit, tout ce qui sera écrit sera conservé et vous pourrez vous y référer, demain, après-demain, dans un an, dans cinq ans, dans dix ans. On y travaille avec beaucoup plus d'attention quand on est sur ce type de projet, qui évolue, et donc, on retrouvera les éléments. On ne les archive pas simplement, ils seront retrouvables à tout moment.

Le deuxième point, c'est qu'évidemment, il va y avoir ce compte-rendu. Je voudrais remercier l'équipe du débat : Ilyès ABDELLOULI, Antoine ADLER, Alexandra CHTEOUI, Romane HARMEL-SAMARCQ, mais qui n'est pas là, Anne LAPORTE, Éric MINNAERT, Valérie TROMMETTER, et bien sûr toi, Jean-Louis. Là, ils vont travailler pendant deux mois pour en sortir la quintessence. Il y a un autre Président d'un débat public qui est ici, derrière, qui commence aussi à faire la même chose pour Gravelines. Cette quintessence aura un intérêt majeur, c'est de reprendre tout ce qui a été abordé et d'en faire une trace compréhensible pour les uns et les autres. Évidemment, moi, je ferai un bilan beaucoup plus court et plus incisif, mais par rapport aussi à tout ce que nous, nous vivons sur le nucléaire, la CNDP. Donc, ce sont les débats publics sur la filière nucléaire, ce sont, demain, les éléments qui reprendront sur le PNGMDR, c'est la continuité de Cigéo. Donc, nous avons tout cet ensemble que vous pourrez retrouver un peu plus dans le bilan, même s'il sera très court.

Je dois dire que je voudrais vous remercier aussi, public, porteurs de projet, toutes les équipes, tout particulièrement le secrétaire général Léo PILLET et Adrien et Patricia, parce qu'en fait, nous avons créé quelque chose grâce à vous tous, avec toutes vos origines, cette capacité de parole, cette capacité d'expression et cette capacité de compréhension des positions. Je pense que le porteur de projet EDF aura à cœur de continuer cette accroche. Pourquoi ? Parce que, la CNDP, nous sommes parfois critiqués, mais je pense que, lorsque l'on voit le résultat d'une séance comme celle-ci par rapport à la séance de lancement, on voit que le fait d'échanger, avec des arguments, le fait de s'écouter permettent de faire avancer les choses et surtout permettent, à vous, publics, et à la démocratie de s'exprimer et de comprendre les sujets. Merci à vous.

Applaudissements

M. Jean-Louis LAURE – Président de la Commission particulière du débat public

On se retrouve au fond pour boire un verre, manger un petit morceau, discuter, et surtout continuer à discuter, c'est le plus important. Merci à vous.